

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

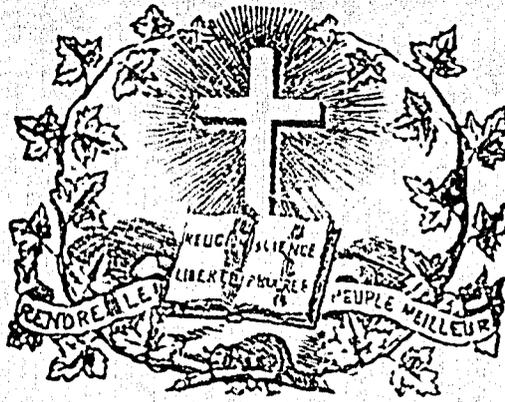
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XV.

Québec, Province de Québec, Septembre 1871.

No. 9.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Au Petit Enfant, par A. de Beauchesse.—*Pauvre Petite Feuille.*—HISTOIRE DU CANADA: De Quelques Membres de la Famille Clément en Canada, H. V., (suite). — ÉDUCATION: *Jeanne Fillos, Mme. N. de Sausuro.*—A Quoi doit servir la Lecture, Sydney Smith. — AVIS OFFICIELS: —Érections et Annexions de Municipalités Scolaires. — Nominations d'un Membre pour le Bureau d'Examineurs des Trois-Rivières. — Nominations de Commissaires et de Syndics d'Écoles. — Liste des Diplômes accordés par l'École Normale Laval. — Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examineurs. — Rapport du Ministre de l'Instruction Publique, relatif à l'Enseignement des Sciences appliquées aux Arts, à l'Université Laval. — ÉDITORIAL: Exposition Provinciale de 1871. — Rapport du Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, pour l'année 1870 et en partie pour l'année 1871. — Académie de Musique de Québec. — Écoles des sciences appliquées aux Arts. — Académie Commerciale Catholique de Montréal. — Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique. — Bulletin des Sciences. — FAITS DIVERS. — Établissement d'Éducation de Mme. Thivierge. — Dictionnaire Généalogique. — Nouveau Cours de Langue Anglaise. — Nouvel Abrégé de Géographie Moderne.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

AU PETIT ENFANT.

O pauvre petit être
Qui dans le cœur fais naitre
L'amour et la pitié!
O créature frêle,
Ange qui n'as plus d'aile
Et pas encor de pié!

Petite tête aimée
Petit corps de pygmée,
Mesurable au compas,
Petite voix chérie
Qui gazouille, qui crie,
Et qui ne parle pas!

Mais par un doux sourire,
Déjà tu sembles dire
Que tu comprends ma voix:
Te voilà, sans jactance,
Un homme d'importance
Avec tes quatre mois!

Différents sont nos comptes:
Je descends et tu montes;
Je m'en vais et tu viens;
Je pleure et tu souples;
Mon enfant, tu désires,
Et moi, je me souviens!

A la première flamme
Quand s'ouvrira ton âme,
Notre cœur sera froid,
Et notre front austère
Penchera vers la terre
Quand tu te tiendras, droit.

Vois, le temps nous emporte!...
Quand ta main sera forte,
Mes bras seront tremblants;
Et tes cheveux à peine
Imiteront l'ébène,
Que les miens seront blancs.

Mon fils, mon diadème,
Combien à ton baptême
J'ai prié pour tes jours!
Combien à chaque aurore,
Pour toi je prie encore,
Mon enfant, mes amours!

En pleurant je te nomme....
Mais pour être honnête homme
(Écoute bien ce vœu)
Le Seigneur l'a fait naitre;
Si tu ne dois pas l'être,
Retourne vite à Dieu.

A. DE BEAUCESSE.
Livre des Jeunes Mères.

Pauvre Petite Feuille!

I

C'est à peine si l'aube blanchit l'horizon, et déjà la troupe joyeuse des bûcherons quitte le village. Ils portent cognées et scies, comme des soldats portent leurs armes; ils marchent d'un pas allègre, et de leurs mâles poitrines sort un chant sonore et bien rythmé qui vous va jusqu'au cœur et vous inspire je ne sais quel courage et quelle fierté.

C'est la chanson des compagnons, chanson de travail et d'amour, chanson qui parle des grandes forêts ombreuses, de l'air libre des champs, des doux parfums des plaines, des âpres et vivifiantes senteurs de la montagne; la chanson parle aussi des bonnes ménagères et des tout petits enfants qui dorment dans les petits bercereaux.

C'est là la richesse et la joie du bon travailleur; c'est son orgueil et son bonheur quand il rentre le soir chez lui, et qu'il trouve tout brillant et bien rangé. Une bonne parole de sa femme, un sourire du petit enfant, et le voilà tout reposé.

Allez, braves compagnons! Dieu vous bénit, car non seulement il met dans vos maisons des cœurs qui vous aiment, mais encore il a semé à pleines mains autour de vous les splendeurs de la nature, et vous avez oublié ces d'une fois vos fatigues et vos sueurs en contemplant toutes ces poésies du ciel et de la terre qu'il prodiguait pour vous, les rudes enfants des bois et des montagnes, aussi généreusement que pour les grands poètes au front inspiré, à l'âme vibrante, à la voix harmonieuse et presque divine.

II

La forêt retentit des coups sourds des cognées; les scies grincent; les grands arbres s'inclinent, tombent et roulent avec fracas. Les bûcherons accourent; tous, à l'envi, dépoillent l'arbre étendu; feuilles, branchages disparaissent, et du grand chêne il ne reste plus qu'un long corps, nu et sans vie, mais beau encore et majestueux, car Dieu veut qu'il y ait une austère poésie dans cette mort et dans cette nudité.

Alerte, braves compagnons! Attendez les chevaux aux grandes poutres, et faites-les rouler jusqu'au fleuve. Là, au bas de la colline, coule le Rhin aux ondes d'émeraude, qui portera les immenses radeaux; et les mariniers pensifs, appuyés sur leurs longs avirons, passeront par bien des pays et traverseront bien des villes; et ceux-là aussi, Dieu les bénit, car il prodigue pour eux toutes les poésies des rivages verdoyants, des hauts rochers qui se reflètent en tremblant dans les eaux du fleuve, et des brumes lumineuses du matin, à travers lesquelles arbres et rochers apparaissent resplendissant d'une lumière d'or.

Les grands radeaux sont arrivés, et sur les quais la foule émerveillée admire les beaux arbres, si droits et si forts, que des lieux habilement disposés réunissent et retiennent. On les détache, on les soulève hors de l'eau. Bientôt ils sont emportés à travers les rues de la ville, et il faut plusieurs chevaux vigoureux pour traîner chacun de ces arbres qui, dans l'immense forêt, balançaient légèrement leur tête si souple que les roseaux n'ondulent pas avec plus de grâce et d'élégance.

A votre tour maintenant, braves charpentiers! Les trépieds gémissent, les cordes sifflent, les poncies grincent. Les grandes poutres se dressent lentement; les voûtes debout, fières et droites comme dans la forêt, lorsqu'elles étaient arbres. De hardis ouvriers montent jusqu'en haut; les marteaux frappent et refrappent sans relâche. L'immense échafaudage s'achève; et sur les charpentes, comme sur des ponts aériens, court et s'empresse toute une foule de travailleurs.

Les pierres montent; les étages succèdent aux étages; les hautes voûtes s'arrondissent et se ferment; l'édifice audacieux s'élève vers le ciel. C'est l'hôtel de ville aux grandes salles, où des voix éloquentes apprendront aux citoyens leurs droits et aussi leurs devoirs; c'est la tour du beffroi qui se dresse au milieu de la ville et la domine tout entière comme une sentinelle vigilante; c'est la sainte cathédrale aux gothiques arceaux, aux longues fenêtres où étincellent dans la lumière du soir les riches vitraux avec leurs personnages, naïfs et leurs fleurs mystérieuses.

Et sans l'arbre, sans la poutre inerte et immobile, rien de tout cela ne pourrait se faire; mais Dieu les aime, les arbres de ses forêts; et quand ils ne peuvent plus donner d'ombre, quand ils gisent sur la terre, il veut qu'ils soient encore utiles. Ces charpentes, il les bénit, car elles font songer aux beaux édifices où les hommes sont émus par la poésie de la liberté et la poésie de la prière.

III

Le vent souffle; une feuille détachée par la brise d'automne vaille par les airs et va retomber là-bas sur la route, auprès d'une pauvre cahane. Un enfant, assis devant la porte, court après elle et cherche à l'atteindre en élevant aussi haut qu'il peut son petit bras. Enfin il la tient, l'humble feuille jaunie et presque desséchée; ne la méprisez pas, car Dieu, qui aime tout ce qui est sorti de ses mains, lui a donné comme un reflet de beauté que saura bien voir celui dont l'âme sera plus tard une âme de poète et d'artiste.

L'enfant la tient, sa feuille; elle a des couleurs d'or et des lignes de pourpre. L'enfant admire ces couleurs, qui lui paraissent encore plus magnifiques que celles des brillantes étoiles, des riches costumes qu'il voit porter aux grands seigneurs, aux nobles dames, quand de loin en loin on le mène à la ville. Dieu t'a bénie, pauvre petite feuille desséchée, et ta part est bonne entre toutes, car tu charmes l'âme innocente et naïve d'un petit enfant.

L'enfant continue à regarder sa feuille; elle est découpée sur les bords en lignes capricieuses et fantasques; elle a été rongée au milieu en deux ou trois endroits par les oiseaux et les insectes; on dirait une

fine dentelle. L'enfant y voit des figures extraordinaires et des fleurs merveilleuses, comme il y en a dans les ballades que lui chante sa vieille grand-mère pour l'amuser; comme il y en a dans les nuages que le vent pousse et rassemble dans le ciel; comme il y en a aux colonnettes et aux portes de la chapelle gothique, où sa mère va prier le dimanche. Dieu t'a bénie, pauvre petite feuille déchirée, et ta part est belle entre toutes, car, grâce à toi, l'imagination d'un petit enfant a ouvert ses petites ailes.

L'enfant agite sa feuille; elle fait entendre un bruit sec et triste; il s'arrête tout à coup et devient songeur, puis une larme s'échappe de ses yeux et coule sur ses joues. Qu'a-t-il, le pauvre petit? Système de l'âme, qu'un rien, un son, éveillé et fait vibrer! Il se rappelle qu'il y a bien des jours, — c'était l'année dernière à pareil moment, — il a suivi à l'église, avec son père et sa mère qui pleuraient, avec les gens du village qui avaient l'air triste et recueilli, un homme en noir portant sous son bras une boîte de bois. Quand on est sorti de l'église, sa mère l'a ramené à la maison, pendant que son père allait plus loin avec les autres et l'homme qui portait toujours la boîte. Depuis ce jour, il n'a plus jamais revu sa petite sœur. Il se rappelle que sur la route les feuilles jaunies craquaient sous ses pieds et faisaient le même bruit que celle qu'il agite. Dieu t'a bénie, pauvre petite feuille morte, et ta part est heureuse entre toutes, car grâce à toi le cœur d'un petit enfant a vécu quelques instants d'une double vie dans le présent et dans le passé; grâce à toi, il a déjà connu la salutaire tristesse du regret.

Qui sait? petite feuille, tu as peut-être été choisie à dessein pour charmer l'âme et ramener le cœur de cet enfant, qui porte au front le signe divin. Qu'il grandisse, et qu'en lui s'accroisse l'amour du beau, la flamme de l'idéal! L'enfant, devenu jeune homme, sera le rêveur écoutant toutes les voix, comprenant tous les langages de la nature. Il aura des ravissements là où le vulgaire passe avec indifférence; il aimera d'un amour infini ces collines, ces arbres, ces rochers, ce fleuve, qui renferment pour lui tout un monde; et lorsque, grand artiste à son tour, il couvrira de ses merveilleuses sculptures les magnifiques édifices, objet des admirations de son enfance, il cherchera ce qu'il peut imaginer de plus beau, et son génie naïf retrouvera dans ses souvenirs la petite feuille jaunie par l'automne; sous sa main elle revivra, elle décorera les élégants chapiteaux ou les portails ciselés comme des châsses; et la pierre s'assouplira et se transformera en guirlandes légères comme les feuillages des bois, imperissables comme l'éternité. Et maintenant, petite feuille, le vent peut t'emporter par les chemins, et le pied du passant te réduire en poussière, tu n'auras pas été perdue, et ton rôle aura été noble et grand, car il n'y a rien de méprisable ni d'infime de tout ce qui sort des mains de Dieu.

(Magasin Pittoresque.)

HISTOIRE DU CANADA.

De quelques Membres de la Famille Clément en Canada.

1^o M^{me} D'AUTEUIL; 2^o M. DE VALRENNES.

Suite.

II

Jean Clément du Vuault, Chevalier, Baron de Monceau (1), cinquième fils d'Antoine II, s'était marié deux fois. D'abord à Mlle. D'Estourmel, puis à Mlle. Anne Gasnier. La *Généalogie* ne mentionne que la première; mais les documents les plus authentiques (2), à partir de 1649, désignent la seconde comme la veuve de "Messire Jean Clément seigneur de Monceau."

Du premier mariage sont issus:

1^o. François, chevalier de Plainville, d'Ansenne, de Montier, de Bontavent, de Santirre, de Villers-Vermont, de Monceau et de Camphu. Comme son père, il sut mériter les faveurs des cours de France et de Savoie. Il épousa d'abord Delle, Magdelaine de Virole, fille d'un président de l'Artois, dont il eut Charles, et ensuite, Delle, Jeanne Gendron, dont il eut Anne.

2^o. Charles, mort sans postérité.

(1) Ainsi qualifié dans un acte passé à la Rochelle.

(2) Archives du Conseil Supérieur, greffe d'Audouard. Pour les Registres, cf. *Dictionnaire Généalogique* de M. Tanguay.

30. Antoine, seigneur du Hamel, marié à N... dont il eut une fille, morte hospitalière de Québec, comme nous le verrons.

De son second mariage, il eut,

40. Claire Française, mariée à M. Ruette d'Auteuil.

50. Probablement une autre fille, comme nous le verrons plus loin.

La première femme de M. Clément, était petite-fille de cet Antoine D'Estourmel, qui s'était distingué sous François I, et que celui-ci, pour le récompenser, avait nommé Maître d'Hôtel du roi.

Cette circonstance et l'influence des grandes familles de Choiseul, Espynay St. Luc, Hautefort, de Lamoignon, auxquelles sa femme était alliée, mirent le seigneur de Monceau en assez grande faveur à la Cour. "Il fut fort considéré pour ses emplois et ses services" dit le généalogiste que nous suivons.

Il est certain qu'il fut capitaine des Chevaux-légers, charge très recherchée et qui rapportait un certain revenu. Plus tard, il fut mis à la tête d'un régiment de cavalerie.

Après la mort d'Henri IV, il ressentit, comme un grand nombre de seigneurs et de braves militaires, le contre-coup des intrigues qui s'ourdissaient autour du jeune roi et de la reine-mère. Lorsque le parti de Luynes eut emporté sur Richelieu, ou plutôt sur le maréchal d'Ancre, M. de Monceau demeura attaché à Marie de Médicis, retenue prisonnière dans le château de Blois. Mais, comprenant qu'il ne pourrait longtemps échapper aux rancunes politiques, il prit la résolution de passer au service du duc de Savoie.

Cette démarche ne lui faisait sacrifier aucune de ses convictions de français et de serviteur dévoué. La noblesse savoisienne était toute française par son éducation et par ses alliances : sur le champ de bataille, elle avait mêlé son sang au sang français. Les liens de famille qui unissaient les souverains de ces deux états devaient encore se resserrer. Charles Emmanuel négociait le mariage de son fils avec la princesse Christine, seconde fille de Henri IV et de Marie de Médicis.

Pour cette négociation, St. François de Sales était venu en France, gagnant les cœurs sur son passage, et opérant ces prodiges que tout le monde connaît. M. de Monceau dut se rencontrer avec le grand évêque. Le nom et la famille de Sales ne lui étaient certainement pas étrangers. Le père de l'évêque, François de Sales, qui venait de mourir, avait séjourné quelque temps à Beauvais à la suite du Prince Sébastien de Luxembourg. Il avait suivi le roi à l'armée en qualité de gentilhomme volontaire. Aux sièges de Landrecies et de St. Didier, sa valeur avait été très remarquée. M. Boissy de Chaumont, dont Gédéon Clément du Vuault avait épousé la veuve en secondes noces, était, autant que je puis conjecturer, de la famille de Sales. Quoi qu'il en soit, Jean Clément était probablement à Angoulême quand les nouveaux époux, accompagnés de leur suite, vinrent visiter la reine-mère, "où le duc d'Épernon les reçut avec une magnificence requise à leur grandeur. (1)."

Les lettres par lesquelles Marie de Médicis reconnaissait la fidélité de M. de Monceau aidèrent puissamment ce seigneur auprès du duc de Savoie. Charles Emmanuel le fit colonel de mille chevaux, et général-major de sa cavalerie, le combla de faveurs, ainsi que son fils aîné, M. de Plainville. La famille Clément conservait avec soin plusieurs lettres autographes du Prince, écrites, soit à M. de Monceau, soit à M. de Plainville. Nous n'en avons malheureusement trouvé que deux dans la collection de M. Viger. La première est la commission de colonel; mais elle est assez flatteuse pour que nous la citions ici :

LE PRINCE DE PIEDMONT,

"Étant nécessaire pour le service de Sa Majesté et pour le bien de mes états de renforcer mes armées d'un bon nombre de cavaliers, nous avons supplié le Roy de nous en permettre la levée dans son royaume, de quoi il s'est contenté, et parce qu'il faut user d'une grande diligence, nous avons mys tant de créance en l'affection que vous, Monsieur de Monceau, avez

"autres fois tesmoigné à l'endroit de mon service, et aussy en la valeur de votre personne que nous avons choisy, constitué et député et ainsi que par ces présentes..... nous vous choisissons, constituons et députons colonel de mille chevaux, pour les rendre en Piedmont, au premier de mars, aux honneurs, autorités, prééminence, droits et distinctions, &c., &c., que nous donnons aux autres semblables colonels, à la charge de nous prestes le serment, en tel cas requis.....

"Sy donnons en mandement à tous nos ministres et officiers de guerre qu'il appartiendra de vous tenir et réputer..... pour le colonel de mille chevaux comme dessus est dict et et vous faisant jouir des honneurs, auctorité et autres choses susdites, sans difficultés, car ainsi nous plaist.

"Donné à Thurin ce septième de Janvier 1622.

"Lettre de colonel de mille chevaux pour M. de Monceau et scellée de cire rouge."

Cette lettre fait voir que plusieurs années avant 1622, M. de Monceau était au service du duc de Savoie.

Le reste de la vie de M. de Monceau se passe obscure dans la vie de garnison, ou dans la petite cour du duc de Savoie. Un soulèvement qui eut lieu parmi les troupes corses au service du prince lui donna bientôt l'occasion de signaler de nouveau son zèle.

Les documents nous manquent pour déterminer la nature des difficultés. Mais il paraît que les troupes du duc, composées de différentes nationalités étaient trop souvent divisées entre elles, et avec les habitants des villes où elles tenaient garnison. Je crois que c'est de ce soulèvement dont il est question dans l'histoire de la maison de Sales, sous la date de 1628, soulèvement que Louis de Sales contribua puissamment à calmer.

"Une grande mutinerie fut formée.....; les citoyens furent contraints de se mettre en défense, et de prendre les armes, craignans, avec raison d'être surpris, et saisissez par quelques stratagèmes, l'alarme fut si furieuse, que tout le monde était aux épées et bâtons à feu, et la confusion fut si extrême, que Monsieur de Moiron capitaine de la milice de la ville, et les Magistrats et hauts officiers de Monsieur le Duc de Nemours, n'y pouvant apporter aucun remède, il fallut implorer le secours ordinaire, et envoyer promptement à Lyon.....

"Ce cavalier d'un cœur aussi tranquille, que s'il eût été dans un temple, leva les mains et les yeux vers le ciel, pour en invoquer le secours; sa prière finie, il commanda de faire retirer dans les maisons les enfans et toutes les femmes, car la confusion était universelle, et fut obéy si exactement, qu'en moins d'un demy quart-d'heure de temps, toutes les rues et places publiques furent désertes, ce qui fut estimé un effet extraordinaire de ses prières, et un prodige du respect que l'on avait pour son mérite; car chacun le considérait comme cet ange, qui délivra le peuple d'Israël de la main de ses ennemis; les Liégeois ayant fait leur retranchement depuis le Pont de Notre-Dame, jusques à la porte de Beauf, occupaient tellement les ares, que les habitants n'auroient pû ny entrer ny sortir de leur maison sans être massacrés; toutes les chaînes du Pont de Notre-Dame étaient tendues; Louys armé de ce juste courroux, qui animait David contre Goliath, se mit à la tête des troupes, donna l'attaque au Pont avec tant de conduite, de générosité et de vertu, que le cœur du sieur de Guilleboms, frappé de frayeur désespérée, comme si l'épouvante du Seigneur des armées l'eût terrassé, fit faire halte à tous ses soldats, et leur défendit de faire aucun acte d'hostilité, et s'étant avancé avec respect vers les chaînes du Pont, pour parler à ce brave Commandant, il se soumit, à tout ce qu'il désira de luy pour calmer le trouble, Louys dans une occasion de nécessité si pressante, s'autorisa seulement du nom du Prince, fit retirer les Liégeois et les Vallons dans leurs logis, et cela se fit avec une promptitude si admirable, que l'on eût dit que c'était une troupe d'Abelles mutinées, qu'un peu de poudre jetée dans l'air ropoussa dans leur ruche."

Le prince, informé de cette belle conduite remercia le comte

(1) Mercure François, t. VI, p. 290.

de Sales et les autres officiers. Voici la lettre qu'il écrivit à M. de Monceaux, signée de sa propre main, et que j'ai sous les yeux :

" Monsieur de Monceau, j'ai appris par lettres du comte Maurice Capris le désordre arrivé par le soulèvement que les capitaines Corses, qui estoient icy, avoient fait de leurs soldats, pour les conduire ailleurs, et la promptitude, avec laquelle vous y avez accouru pour les retirer. Vous m'avez fait un très grand plaisir, dont je conserveray la volonté de vous en montrer le bon gré, que je vous en scay aux occasions, qui s'en présenteront, et cependant je vous assureray que je suis,

" Monsieur de Monceau,

" Votre meilleur amy,

" C. EMMANUEL."

" A Thurin ce 3 février 1628,

Monsieur de Monceau."

La guerre de la succession de Mantoue, où la Savoie parut un instant hostile à Louis XIII, dut faire rentrer M. de Monceau en France, dès l'année suivante.

C'est vers cette époque qu'il faut placer son second mariage avec Dlle. Anne Garnier.

Jusqu'à présent, je ne connais rien de précis sur la famille et sur la naissance de cette dernière. Quelques circonstances porteraient à croire qu'elle était d'origine savoisiennne; mais rien ne le prouve d'une manière positive. Il est certain seulement qu'elle avait une grande dévotion pour St. François de Sales, dont le procès de canonisation s'instruisait depuis 1626. Elle sut inspirer cette dévotion à sa famille et à celle de M. Bourdon où elle entra plus tard.

La manière dont Marie de l'Incarnation parle d'elle fait voir que non-seulement elle était de bonne famille, mais qu'elle possédait encore ces avantages extérieurs que le monde prise beaucoup.

Née vers 1614, elle n'avait probablement que 14 à 16 ans à l'époque de son mariage avec M. Clément, qui devait être âgé, lui, d'au moins 60 ans.

Une fille, Claire-Françoise naquit de ce mariage. Mais y eut-il d'autres enfants? Je le crois. La liste des pensionnaires de l'Hôtel-Dieu mentionne sous la date de 1650 : *Mlle. d'Auteuil, fille de Mme. de Monceau, âgée de 7 ans (1)*. A cette époque, M. d'Auteuil ne pouvait avoir d'enfant âgé de 7 ans. On lit dans le *Journal des Pères Jésuites*, 7 novembre 1656 : "*Mme. Bourdon (Mme de Monceau s'était mariée en secondes noces) et sa fille d'Auteuil entrèrent dans la maison des Hospitalières de.*" Il s'agit donc d'une autre fille de Mme. de Monceau, adoptée peut-être par M. d'Auteuil, qui avait épousé Claire-Françoise. Cette supposition en entraîne une autre, savoir que M. de Monceau aurait vécu jusqu'à un âge avancé.

III.

Claire-Françoise fut recherchée de bonne heure par M. Ruette d'Auteuil. Ce dernier était d'une famille peu favorisée de la fortune. Il avait su mériter la confiance de Louis XIII, qui l'avait nommé son Maître d'Hôtel ordinaire (2), charge

(1) *Dictionnaire Généalogique* de M. l'abbé Tanguay.

(2) Qu'on nous permette de donner quelques détails sur les fonctions des *Maîtres d'Hôtel du Roy*, telles qu'elles étaient pratiquées sous Louis XIII. Le lecteur verra que plusieurs charges à la Cour étaient beaucoup plus importantes qu'on ne semble l'indiquer leurs noms, vulgarisés aujourd'hui comme beaucoup de choses d'autrefois.

" Il y a pour le roi, un premier maître d'Hôtel, un maître d'Hôtel ordinaire, et plusieurs maîtres d'Hôtel.

" Le premier maître d'Hôtel est Monsieur le Marquis de Livry... Il a la juridiction sur les sept offices, seulement pour le service sans pouvoir disposer des charges. Il présente ordinairement au célébrant du vin pour le Roy dans une coupe, quand Sa Majesté a communié, et en même temps une serviette au Roy pour s'essuyer la bouche. Mais si un Prince

importante parce qu'elle permettait d'approcher souvent de la personne du roi, et d'être au courant de ces détails intimes qui se traduisaient quelquefois au dehors par des coups d'Etat.

Voici un extrait des Provisions que reçut al rs M. d'Auteuil.

DE PAR LE ROY.

" Grand maître de France, Premier maître et mes ordinaires de nostre hostel et vous mes et Contrôleurs de nre Chambre aux Deniers, Salut. Les agréables services qu'a rendus nre Bien aimé le sieur Denis Joseph de Ruette, Escuyer, sieur Dantell et l'inclination particulière qu'il a pour nostre service nous obligent de l'honorer auprès de nous d'une charge digne de son mérite. A ces causes nous l'avons ce jourd'huy retenu en l'Etat et charge de nostre Conserv' et maître d'Hostel ord'. Pour en Doresnavant nous y servir, le dit Estat et charge exercer en

du sang ou légitimé de France est là présent, c'est ce Prince qui présente cette serviette à Sa Majesté.

" Le premier maître d'Hôtel, ou le maître d'Hôtel qui est de jour, conduit le bouillon du Roy, lorsque Sa Majesté en prend, il reçoit l'ordre du boire et du manger pour le Roy, et de l'heure, qu'il fait après entendu aux officiers du Goblet et de la Bouche.

" Un maître d'Hôtel ordinaire... (c'était la charge que M. de Ruette avait obtenue.)

" En l'absence du premier maître d'Hôtel, il a les mêmes fonctions que lui au Bureau et dans la Maison du Roy. Il fait les honneurs de la table du grand Maître en l'absence du capitaine des Gardes. Il a de gages ordinaires de 1200 livres, 1420 livres de livrées, 60 livres pour les jettons, 4500 livres de pension, 1500 pour gages de conseil.

" Douze maîtres d'Hôtel servants par quartier....

" Ils ont commandement sur les sept officiers, et portent dans la maison du Roy, pour marque de leur autorité, quand ils conduisent la viande, un bâton garny d'argent vermeil doré : les matins ils accompagnent le bouillon du Roy lorsque Sa Majesté en prend.

" Ils présentent au Roy la première serviette mouillée, dont Sa Majesté se lave les mains, avant de manger, et ils ne cèdent cet honneur qu'aux Princes du sang et au grand Maître.

" Ils reçoivent l'ordre du Roy tous les soirs en l'absence du premier maître d'Hôtel, ou du maître d'Hôtel ordinaire, et a quelle heure Sa Majesté veut manger le lendemain : et principalement quand la cour marche, ils demandent au Roy le lieu et le temps qu'il veut dîner afin de donner l'ordre aux officiers du Goblet et de la Bouche.

" Quand le Roy doit rendre les Pains-Bénits à quelque paroisse ou confrérie, le maître d'Hôtel qui est de jour, tenant son bâton en main doit accompagner à l'Eglise les Pains-Bénits (que le Roy fait ordinairement faire un nombre de six). L'aumônier qui les va présenter de la part de Sa Majesté, marche entre le maître d'Hôtel et le contrôleur, le trésorier des offrandes se mêlant encore à gauche du contrôleur....

" Le jour de l'an et aux quatre bonnes fêtes de l'année, lorsque le Roy est sorti de sa chambre pour aller à la Messe, le ser-d'eu crié par trois fois d'en haut sur le balcon, ou du haut de l'escalier (appelant le grand Panetier par son nom) *Messire Timoléon de Cossé, Messire Timoléon de Cossé, Grand Panetier de France, au couvert pour le Roy.*

" La viande de Sa Majesté est portée en cet ordre. Deux de ses Gardes marchent les premiers, ensuite l'Huissier de Salle, le Maître d'Hôtel avec son bâton, le Gentilhomme-Servant-Panetier, le contrôleur général, le contrôleur clerc d'office, et autres qui portent la viande, l'Ecuyer de la cuisine et le Garde-Vaisselle : et derrière eux deux autres Gardes de Sa Majesté qui ne laissent approcher personne de la viande.

" Après que le Ser-d'eu a donné à laver dans l'office, appelé la Bouche, au Maître d'Hôtel, au Gentilhomme servant et au Contrôleur, l'Ecuyer-bouche range les plats sur la table de l'office, et présente deux essais de pain au Maître d'Hôtel qui fait l'essai du premier service et qui après avoir touché les viandes de ces deux essais de pain en donne un à l'Ecuyer-bouche qui le mange, et l'autre est mangé par le Maître d'Hôtel. Ensuite le Gentilhomme-servant prend le premier plat, le second plat est pris par le contrôleur, etc. En cet ordre, le Maître d'Hôtel ayant le bâton en main, marche à la tête précédé de quelques pns par l'Huissier de Salle portant une baguette (qui est la marque de sa charge), et le soir ayant un flambeau, et la viande accompagnée de trois Gardes du Corps, leurs carabines sur l'épaule, étant arrivée le Maître d'Hôtel fait la révérence à la nef (vase de vermeil dans lequel on portait les serviettes du Roi). Puis se font les essais, après quoi les plats sont portés sur la table du Roy.

" Le premier service étant sur la table, le Maître d'Hôtel précédé de l'Huissier de Salle, qui tient la baguette en main, va avvertir le Roy : ce Maître d'Hôtel portant pour marque son bâton ; et leurs Majestés arrivées à table, le Maître d'Hôtel présente au Roy cette serviette mouillée à laver dont il doit avoir fait faire l'essuy à l'officier du Goblet." — *L'Etat de la France*, Paris, Augustin Besoigne, MDC., LXXXVII.

jouir et user aux hommes autoritez prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertez, gages, Droits, fruits, profits, revenus et émoluments qui y appartiennent tels et semblables dont jouissent les autres pourvues de Pareille estat et charge et ce tant qu'il nous plaira Sy vous mandons et ordonnons que du dit Sieur Ruette pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, vous cette notre présente retenue enrégistrée. . .

“Donné à St. Germain en Laye le XVIe jour de janvier, mil six cent quarante trois, et plus bas est écrit Louis et plus bas encore est Par le Roy, de Lominie avec parafte et au coin est le grand sceau de cire rouge (1).”

La faveur du Maître d'Hôtel, le traitement de sa charge lui permettaient de négocier les conditions de son mariage, d'une manière assez avantageuse: Mlle. de Monceau lui apportait vingt mille francs de dot qui devaient être appliqués sur un domaine censé le propre de la future.

Le mariage fut signé à Paris le 18 novembre 1647.

H. V.

EDUCATION.

Jeunes Filles.

Faites-leur tourner les yeux vers le ciel, montrez-leur dans les astres resplendissans toutes les magnificences de l'ordre; qu'elles observent le retour et la disparition du soleil à heures réglées; que la succession des saisons et celle des récoltes leur prouvent que la subsistance de tout ce qui respire est attachée à l'ordre; que les travaux de la campagne exigent de l'ordre, et qu'il faut en mettre aussi dans l'emploi des heures et des jours. Cet ordre matériel, si nécessaire à la vie, n'existerait point sans l'ordre moral.

Partout où des désirs immodérés refusent de se soumettre à la règle de l'ordre, la misère arrive à grands pas. Elle arrive dans les nations par la guerre ou la révolte, dans les chaumières par l'intempérance, dans les familles par la prodigalité.

Il résulte d'une absence d'efforts intellectuels dans la jeunesse beaucoup d'ennui, beaucoup d'indolence pour toute la vie. On n'aime qu'à lire des romans où à faire de la tapisserie.

C'est par l'exercice du raisonnement que l'on corrige l'excessive mobilité et la grande sensibilité qui dominent l'organisation des femmes.

Dans leur chagrin, rien ne produit sur elles un effet calmant; les hommes ont le soin des affaires; les femmes pauvres ont un travail pressé, indispensable, qui suspend quelquefois leurs inquiétudes. Mais pour les femmes à peu près oisives, il se fait une existence fébrile, nerveuse, qui peut avoir les plus funestes conséquences. On ne s'en aperçoit que plus tard dans la vie. Il faut qu'une éducation prudente prévienne de semblables maux.

Mme. N. DE SAUSSURE.

A Quoi Doit Servir la Lecture.

Il n'est pas plus nécessaire de se rappeler un à un les différents livres qu'on a lus pour s'instruire que tous les déjeuners et les dîners qu'on a mangés pour se nourrir. Entretenir la santé et fortifier son corps par une bonne nourriture, accroître progressivement la puissance de son esprit à l'aide de saines lectures, tout est là.

SYDNEY SMITH.

(1) *Papiers de Monceau, Fonds Viger.*

AVIS OFFICIELS



Ministère de l'Instruction Publique.

ERECTIIONS ET ANNEXIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 18 du courant, faire les érections et annexions de municipalités scolaires ci-après énumérées, savoir:

10. Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de St. Léon de Standon, dans le Comté de Dorchester, bornée au nord par la ligne qui sépare le dix-huitième du dix-neuvième lot, dans les rangs huitième, neuvième, dixième et douzième jusqu'à la Rivière Etchemin; puis par la dite Rivière Etchemin jusqu'à la ligne qui sépare le domaine de Gilbert Henderson, de la terre de John McLaughlin, par la ligne qui sépare le trente-huitième lot du trente-neuvième dans les deuxième et troisième rangs de Buckland, puis par le trait carré du dit troisième rang, au ruisseau de l'Eau Chaude; et enfin par le ruisseau de l'Eau Chaude jusqu'au cinquième rang de Buckland inclusivement; à l'est, par la ligne qui sépare le cinquième rang de Standon du sixième jusqu'à la Rivière des Fleurs; au sud, par la paroisse de Ste. Germaine du Lac Etchemin; à l'ouest, par la ligne qui sépare le trentième lot du vingt-neuvième dans les troisième, deuxième et premier rangs de Cranbourne, et par la paroisse de St. Edouard de Frampton;

20. Eriger en municipalité scolaire sous le nom de St. Michel des Saints, la mission du même nom dans le Comté de Berthier, s'étendant au nord-est jusqu'à la ligne ouest du district des Trois-Rivières; au sud jusqu'au Lac St. Joseph, sur le Chemin Brassard; au sud-est jusqu'au Lac de la Truite; à l'ouest, jusqu'au Portage Brûlé, sur la Rivière Matawin et au nord jusqu'au deuxième rang immédiatement;

30. Eriger en municipalité scolaire le Canton Mailloux, dans le Comté de Bellechasse, avec les mêmes limites qui lui ont été assignées pour les autres fins;

40. Eriger en municipalité scolaire sous le nom de Mille Vaches, dans le Comté de Saguenay, cette partie de territoire comprenant la Seigneurie de Mille Vaches et le Canton d'Herville, bornée au nord-est par la Rivière Portneuf; au sud-ouest, par le Canton des Escoumains; au sud, par le Fleuve St. Laurent; au nord, par les terres incultes du gouvernement;

50. Annexer à la municipalité scolaire de Ste. Jeanne de Neuville, dans le Comté de Portneuf, la partie de la municipalité de Ste. Catherine de Fossambault, dans le même comté, désignée sous le numéro un actuellement annexée pour les fins religieuses à la paroisse de Ste. Jeanne de Neuville, et comprenant les premier, deuxième et troisième rangs depuis le lot numéro un jusqu'au lot numéro cinquante-deux dans chaque rang inclusivement;

60. Annexer à la municipalité scolaire de St. François d'Assises, dans le Comté de Beauce, la partie de territoire comprenant ce qui est connu sous le nom de Concession Ste. Catherine nord-ouest, dans le même Comté, depuis le lot numéro vingt et un inclusivement jusqu'au premier rang de St. Victor de Tring, et la concession Ste. Catherine sud-est, depuis le lot numéro cinq inclusivement jusqu'au premier rang de St. Victor de Tring, la dite partie formant une étendue de terre de vingt arpents de front environ, sur trente six arpents environ de profondeur.

NOMINATION D'UN MEMBRE POUR LE BUREAU D'EXAMINATEURS DES TROIS-RIVIERES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 18 du courant, nommer le Rév. John Bennett membre du Bureau des Examineurs des Trois-Rivières, en remplacement de Richard Lanigan, Ecr.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES ET DE SYNDICS D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 18 du courant, faire les nominations suivantes de Commissaires et de Syndics d'Écoles, savoir:

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Comté d'Argenteuil, St. André.—M. Andrew Todd, en remplacement de M. Washington Johnstone.

Comté de Beauce, St. Pierre de Broughton.—MM. Damaso Beaudoin et Jean Gagné, en remplacement de MM. Joachim Delisle et Achilles Gravelle.

Comté de Bellechasse, Canton Mailloux.—MM. Félix Fournier, Célestin Fleury, Ferdinand Jolain, Louis Turgeon et Augustin Mateau.

Comté de Dorchester, Mission de St. Léon de Standon.—MM. James Sheehy, François Gosselin, Antoine Praxid de Genest, Joseph Jean Plante, et Lazare Bisson le Forgeron.

Comté de Berthier, St. Michel des Saints.—MM. Charles Bellarmin Brassard, Thadée Miville Deschênes, Charles Gouge, Louis Narcisse Ferland et Louis Ménard.

Comté de Gaspé, Haldimand.—Le Révd. Mathew Kerr, en remplacement de lui-même.

Comté Hochelaga, Côte des Neiges.—M. Octave Prévost, en remplacement de lui-même, et M. Félix Prud'homme, en remplacement de Léandre Chaput, Ecr.

Comté de Joliette, St. Félix de Valois.—MM. Joseph Masse et Joseph Guérard, en remplacement de MM. Pierre Lépiciér et Olivier Chenevert.

Comté de l'Assomption, St. Sulpice.—M. Ambroise Bêtu, en remplacement de M. Damase Perrault.

Comté de Montcalm, Wexford.—MM. James Mooney, Eustache Lévesque, Louis Beaudry, John Mnasson et James Brown.

Comté de Rimouski, Ste. Félicité.—M. Octave Lefrançois, en remplacement de M. Alexandre Ross.

Comté de Rimouski, Ste. Angèle de Mérici.—Le Révd. Damase Morisset en remplacement de M. Samuel Gagnon, et M. Guillaume Guimond en remplacement de M. Michel Plante.

Comté de Saguenay, Mille Vaches.—MM. François Deschênes, Senior, Dosithee Gagnon, Donat Tremblay, Abel Girard et Léo Tremblay.

Comté de St. Maurice, St. Etienne.—M. Joseph Gélinas en remplacement de M. Euchariste Garsneau.

Comté d'Arthabaska, Chester-Est.—M. Pierre Bouffard en remplacement de M. Louis Gonzague Lavoie.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté de Gaspé, Percé.—M. Francis Lebrun en remplacement de M. Philip Haquoit.

Comté d'Hochelaga, Hochelaga.—M. James Leslie en remplacement de M. William Thompson.

Comté de Lévis, St. Romuald.—M. William Ritchie en remplacement de M. Edwin Marchmont.

Comté de Témiscouata, Fraserville.—M. John Turner en remplacement de M. John Melrose.

Comté de Bagot, Acton-Val.—M. le Dr. Brock Carter, MM. Robert Leekie et George B. Wells.

LISTE DES DIPLOMES ACCORDÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE LAVAL LE 30 JUIN 1871.

POUR ÉCOLE ACADÉMIQUE.

MM. Moïse Laplante, Louis Nérée Lévesque, Joseph Phidime Simard et Pierre Alphonse Drouin.

POUR ÉCOLE MODÈLE.

MM. Napoléon Parent, F. X. Bélanger, Cécil Lacroix et Aristide Pinard.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

MM. Louis Roberge, Pierre Félix Pagé, Chs. Alphonse Angers, Alphonse Lavigne, Hermel Tremblay, P. Alexandre Chassé, Elzbar Tremblay, Félix Edmond Bédard, Philippe Beaudet, Joseph Mehaud et Jean-Baptiste Tremblay.

Le 3 Juillet 1871.

POUR ÉCOLE MODÈLE.

Mlles. M. Rose de Lima Descormiers, M. Emélie Perrault, Albénise Dessaint dit St. Pierre, M. Caroline Valin, M. Eléonore Elvine Chaillé, M. Louise Tremblay, M. Marceline Marceau, M. Philomène Blouin, M. Emma Giguère, M. Ozine Honorine Cauchon, M. Zélie Michaud et M. Octavio Fluet.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Mlles. Belzénire L'Heureux, M. Philomène Doré, M. Adélatte Alphonso LaRue, M. Luce Guimond, M. Eulalie Lévesque, M. Laura Couture, M. Amanda Itoy, M. Rosa Parent, M. Sara Paré, M. Eugénie Richard, M. Louise Savard, M. Olympe Georgiane Roy, Mathilde Normand, M. Anne Herméline Martel, Odélie Péllisson, Euphémie Massé, M. Delphine Lagacé, Elizabeth Bernier, Georgiane Lapointe, Emma Tremblay, Henriette Rouleau, M. Lauro Alvirna Morency, M. Elise Marceau, Odile Lacasse et Ellen Tuohy.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Mlle. M. Rose de Lima Descormiers.

P. LAGACÉ, Ptre,
Principal.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (F) : — Mlles. Hélène Beaudoin, Georgina Beaudry, Alexina Bériau, Adeline Bernard, Emélie Blanchard, Arzèle Boisseau, Médarienne Boulé ou Boulay, Louise Charbonneau, Emilie Cloutier, Rose Ida Colette, Marie Desrochers (veuve L. Ethier), Emma Dorval, Alexina Dupont, Cordalie Rosalie Goulet, Euphémie Gosselin, Eliza Gravel, Alphonsine Henrichon, Sophie Jeannette Lachapelle, Marie Louise Kelly (A. & F.); Arthémise Labrosse, Théotiste Lajoie, Sophie Lanchault, Elmire Lebeau, Elizabeth Ledue, Elizabeth McGarry, (A. & F.) Mary Mellarty, (A. & F.) Mary O'Rourke (A); Azilda Planteuf, Marie Louise Pion, Philomène Quesnel, Marie Saneche et Anna Vigneault.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e Classe, (F) : — M. Athanas Blain, Mlles. D. Justine Clavel, Virginie Huot, Sophie Latendresse, Hélène Lavallée, Emma Mitras, Elisa Marier, Alphonsine Noisieux, Noémi Primeau, Rose de Lima Reginald, Hélène Philomène Roy, Octavie Méline Ste. Marie, Marie L. Amélie Tétraut et Eugénie Verville.

1^{er} et 2^e août 1871.

F. X. VALAGÉ,
Secrétaire.

RAPPORT DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, RELATIF A L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES APPLIQUÉES AUX ARTS, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Le Soussigné à l'honneur de représenter.

Qu'en vertu de différents ordres en Conseil, il y a actuellement à son crédit une somme de sept mille huit piastres quatre-vingt deux centins (\$7,008.82) accordée d'après l'état ci-joint marqué A, et déposée à la Banque pour être employée au soutien d'écoles des Sciences appliquées aux Arts en rapport avec des institutions catholiques romaines à Québec et à Montréal, les dites sommes provenant de la part des subventions revenant aux institutions catholiques sur la subvention annuelle de l'éducation supérieure et de la compensation accordée par Ordre en Conseil aux dites institutions à l'égard du paiement des bourses des *High Schools* protestants :

Qu'en ce qui concerne l'établissement d'une école des sciences appliquées aux arts à Québec, le soussigné est entré en relation avec l'Université Laval et après en avoir conféré avec le Recteur de l'Université, il est heureux de pouvoir dire que l'Université consent à se charger de cette école aux conditions suivantes :

1^o. Les élèves seront admis à un cours spécial des sciences appliquées aux Arts et à l'Industrie, lequel constituera pour le présent l'école des sciences appliquées aux arts pour Québec, moyennant une rétribution annuelle de trente piastres (dix piastres par trimestre) ;

2^o. Toutes les dépenses du cours et les salaires des professeurs seront payés par l'Université qui mettra au service de ces cours son laboratoire, son cabinet de physique, toutes les substances et tout le matériel nécessaires ;

3^o. L'Université donnera aux élèves qui auront suivi ce cours spécial, après leur avoir fait subir un examen, dont les conditions et le programme seront réglés par le Conseil Universitaire un diplôme ou certificat de capacité ;

4^o. Le cours pour le présent se composera de trois années et le programme des études de chaque année sera conforme à la cédule B annexée à ce rapport ;

5^o. En considération des divers cours supplémentaires que l'Université sera obligée de donner pour compléter ce cours spécial, une somme annuelle de douze cents piastres (\$1200) sera payée par le gouvernement à l'Université pour les salaires des professeurs, de plus une somme de cinquante piastres (\$50) pour entretenir et augmenter la collection des appareils nécessaires. Le premier paiement de cette somme annuelle se fera sur la part de la subvention de l'éducation supérieure alléguée aux institutions catholiques le ou avant le deuxième jour de Mai mil huit cent soixante et douze et se continuera ainsi d'année en année jusqu'à ce qu'il y ait été pourvu autrement par la Législature ;

6^o. Le gouvernement paiera à l'Université une somme de deux mille piastres (\$2,000) pour la fondation de deux demi-bourses lesquelles constitueront aux candidats qui obtiendront les dites demi-bourses le droit de la réduction de soixante piastres (\$60) sur la pension au pensionnat de l'Université pour suivre le dit cours spécial. (La pension à l'Université étant actuellement de cent vingt piastres (\$120). Les bourses se donneront au concours sur un examen dont les conditions devront être réglées par le Conseil Universitaire, et nul ne sera admis au dit examen sans produire un certificat d'incapacité de payer la pleine pension à la satisfaction

du jury d'examen qui se composera de deux membres nommés par le Conseil Universitaire et d'un délégué nommé par le Ministre de l'Instruction Publique ;

70. La somme de quinze cent quatre piastres et quarante et un centins étant la balance de la moitié des sommes actuellement en mains sera payée à l'Université pour commencer la collection des appareils de démonstrations pratiques et pour d'autres dépenses nécessaires. Il sera fourni au Ministre de l'Instruction Publique un état de l'emploi de cette somme ;

80. Il sera aussi fourni annuellement au Ministre de l'Instruction Publique un rapport du nombre d'élèves qui auront suivi le cours spécial des sciences appliquées aux arts et tous les renseignements requis sur ce sujet.

Le Soussigné à l'honneur de recommander que ces conditions soient acceptées et sanctionnées, et qu'il soit autorisé à payer les sommes ci-dessus mentionnées actuellement entre ses mains.

P. J. O. CHAUVEAU,
Ministre de l'Instruction Publique.

(Approuvé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, le quinze Septembre 1871.)

A

Etat des sommes déposées à la Banque Nationale pour l'enseignement des Sciences appliquées aux Arts à intérêt de cinq pour cent.

1870, Mai 19.....	\$2500 00
" Juillet 12.....	1600 50
" Octobre 4.....	735 87
1871, Mai 3.....	2500 00
	\$6736 37
Intérêt échu.....	272 45
	\$7008 82

B

UNIVERSITÉ LAVAL.

PROJET DE COURS DE SCIENCES APPLIQUÉES AUX ARTS ET A L'INDUSTRIE.

PREMIÈRE ANNÉE.

- Arithmétique raisonnée.
- Algèbre élémentaire.
- Géométrie à une, deux et trois dimensions.
- Trigonométrie rectiligne.
- Trigonométrie Sphérique.
- Dessin linéaire.
- Cubage.

SECONDE ANNÉE.

- Physique élémentaire.
- Chimie générale, organique et inorganique.
- Botanique.
- Astronomie.
- Minéralogie.
- Géologie.
- Tracé des plans, cartes géographiques.
- Arpentage.

TROISIÈME ANNÉE.

- Chimie pratique et analyse.
- Mécanique et Physique appliquées.
- Chimie appliquée à la métallurgie, à l'Industrie et à l'Agriculture.
- Géométrie descriptive.
- Coupe des Pierres.
- Ponts et routes.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC, PROVINCE DE QUEBEC, SEPTEMBRE, 1871.

Exposition Provinciale de 1871.

L'Exposition Provinciale de 1871 s'est ouverte à Québec, le 12 septembre courant, sous le patronage distingué de leurs Excellences le Gouverneur-Général, le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, et Lady Belleau. Les Ministres du Cabinet Provincial et l'Hon. M. Dunkin ainsi que le Lieutenant-

Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et le Vice-Amiral Fanshaw étaient aussi présents.

A la salle de réception, il y avait une garde d'honneur du 60ème avec la musique de ce bataillon.

Après les adresses d'usage, les hôtes distingués ont fait le tour des bâtisses et ont paru très-satisfaits de l'ensemble et des détails de l'Exposition.

Nous les suivrons d'abord dans le département industriel, qui était bien un peu répandu partout, mais dont le siège principal était dans la bâtisse du rond à patiner. Ce département était considérablement fourni. Meubles, machines, instruments de musique de toutes espèces, ustensiles, produits chimiques, rien n'y manquait, chaque genre d'industrie y était représenté.

Nous ne savons cependant pas pourquoi un grand nombre de personnes se sont abstenues d'exposer les produits de leur manufactures.

Aussi nous avons remarqué avec un chagrin réel l'absence des pianos de M. Craig et des orgues de M. Mitchell de Montréal. Leurs instruments auraient cependant fait honneur à leur ville et même à toute la Province. Il y a un grand nombre d'autres noms qu'il nous a fait peine de ne pas voir figurer comme ils l'auraient dû.

En dehors de la bâtisse étaient rangés les instruments et machines d'agriculture.

Au milieu des faucheuses, des faneuses, des glaneuses, des moissonneuses de toutes sortes, deux appareils fort ingénieux attiraient une attention toute spéciale, c'était une machine à creuser les fossés, exhibée par M. Laroche, et un moulin à épierrer, par M. Filion : deux engins fort bien faits, nouveaux et surtout très efficaces. Attelez sur ces machines les trois chevaux dont nous parlerons tout à l'heure et la conquête des champs vous est ouverte.

Tout près de là, et sur la droite, les chaloupes de l'Île d'Orléans, célèbres entre toutes, montraient leur coupes gracieuses et leurs flans vernis. Il serait difficile de réver quelque chose de plus joli, de plus coquet que ces embarcations, capables de faire nimer les vagues de la mer ou les flots bleus du lac, aux natures les moins poétiques.

En revanche, le bazar des voitures n'était pas brillant. Il y en avait de jolies, mais en fort petit nombre.

Heureusement qu'aux alentours, et pour reposer la vue, les départements agricole et horticole avaient étalé toutes leurs splendeurs et le caquetage des poules et des canards, qui jasaient sans souci dans les environs, n'avait besoin que d'un moment pour chasser les idées sombres.

Les produits des champs étaient à peu près ce qu'ils sont à toutes les Expositions, choisis, c'est-à-dire magnifiques.

Cependant nous avons remarqué beaucoup de plantes nouvelles et de produits nouveaux, dont la culture, jugée impossible jusqu'à présent dans nos climats, a néanmoins un rendement considérable.

Ce n'est pas par oubli que nous ne mentionnons pas les fleurs que le temps froid a probablement effarouchées et qui sont restées chaudement à la maison.

De la remise contenant les grains et les voitures, il n'y a qu'un pas pour se rendre à la galerie des arts.

Avant d'entrer, cependant, il ne faut pas oublier, dans le couloir, le magnifique tableau stéréométrique de M. C. Bailly.

Ce tableau contient une multitude de petits modèles en bois, — au nombre de deux cents, je crois — renfermant à peu près toutes les formes imaginables et comprenant tous les onglets et toutes les courbes qui peuvent se rencontrer dans la pratique.

La formule à laquelle ce tableau sert de pendant est aussi claire que facile à retenir, savoir : " A la somme des surfaces des bases opposées, ajouter quatre fois la surface intermédiaire " et multiplier le tout par un sixième de la hauteur du solide."

Voilà sans aucun doute un procédé appelé à faire une révolution dans le système du toisé en le débarrassant d'une foule de règles et de formules compliquées, devenues désormais inutiles.

A l'aide de cette méthode et des modèles uniformes contenus dans le tableau, il n'y a pas de solide, à peu près, dont on ne puisse, en quelques instants, déterminer le cube ou la capacité.

Nous espérons que le tableau stéréométrique et la formule de M. Baillargé seront bientôt adoptés partout et nous sommes convaincus que les résultats en seront excellents.

Entrons maintenant dans le temple des arts dont malheureusement plusieurs couvre-pieds voilent un peu la splendeur.

Il y avait une notable quantité de peintures, gravures, dessins par tous les procédés, oiseaux empailés, insectes, fruits en cire, fleurs artificielles ; en un mot ce département était un véritable musée. Malheureusement la lumière y était un peu rare.

Notre vieille connaissance, l'ancien élève de Paulin Guérin, M. Antoine Plamondon, quoique retiré depuis longtemps à la campagne, n'a point dédaigné de concourir et a envoyé deux tableaux qui frappaient tout d'abord les visiteurs : un portrait de Pie IX et un St. Jean l'Évangéliste.

Nous avons remarqué la paysanne italienne de M. Eugène Hamel. Le carton, du même auteur, (l'Assomption), est une œuvre magnifique et qui pose un de nos artistes sous un jour nouveau, celui de la conception du sujet et de l'originalité de l'œuvre.

Jusqu'à présent nos peintres ont rarement osé se fier à leur imagination et ont presque toujours copié les œuvres des grands maîtres. C'est déjà un mérite. Mais M. E. Hamel a fait plus, et son carton est là pour montrer jusqu'à quel point un des nôtres peut arriver.

M. Eugène Taché avait aussi exposé de fort beaux dessins à la plume, qui malheureusement n'ont été vus que par ceux qui savaient d'avance où les trouver.

Ces dessins ont un fini d'exécution et une netteté de nuances admirables et révèlent chez leur auteur un talent peu ordinaire. Nous regrettons que M. Taché n'ait pas jugé à propos d'exposer ses peintures à l'huile entre autres sa remarquable copie des Filles de Jéthro de la galerie de M. Légaré. Des paysages canadiens et des tableaux de genre de Kreighoff que nous sommes heureux de revoir parmi nous et de quelques amateurs complétaient cette partie de l'exposition.

Nous n'avons pas eu le loisir, cependant, d'examiner bien au long toutes les belles choses que renfermait cette salle ; derrière nous le courant de la foule — marée plus incommode que majestueuse — nous poussait sans merci ni trêve jusqu'au perron extérieur où nous sommes arrivé à demi-étouffé après avoir vu certains objets paraître et disparaître comme dans un convoi de chemin de fer on voit passer la danse échevelée des sapins au bord de la route.

Avant de nous rendre au département des animaux, nous sommes passé près d'un petit tertre ou un essaim de mouches à miel, bien élevé et pas du tout farouche, tenait son petit lever dans une caisse en verre. L'abeille n'est pas paresseuse. Tout en recevant la société et en distribuant par-ci par-là un bourdonnement agréable et caressant, la petite troupe travaillait prestement à construire un gîteau qui grossissait à vue d'œil et laissait entrevoir les espérances les plus sucrées.

Nous sommes maintenant au département des animaux, où la race chevaline surtout a de magnifiques échantillons.

Nous avons remarqué par-dessus tout deux superbes percherons appartenant aux sociétés d'agriculture de l'Assomption et de Verchères et un *Suffolk* qui a été importé par celle de Montmagny. Ces chevaux ont été importés comme bêtes de trait et pour le service des fermes. Il serait difficile de trouver des animaux plus solides et plus puissants, en un mot plus capables de remplir cet objet.

Il y avait un grand nombre de chevaux de selle ou de voiture légère, ainsi que plusieurs petits *ponneys* ; tous d'une grande valeur, au dire des gens qui s'y connaissent.

Il faudrait avoir une mémoire immense et des pages de la même taille pour pouvoir retracer en détail chacune des divisions et chaque série d'objets.

Il y a cependant une chose qu'il est impossible de passer sous silence, c'est le développement considérable qui a eu lieu depuis quelques années dans l'industrie manufacturière. Québec et ses alentours étaient surtout représentés d'une manière très remarquable sous ce rapport.

Sans parler des magnifiques échantillons exposés par nos deux entreprenants concitoyens MM. Drum et Vallière qui, non-seulement alimentent les marchés de la Province, mais fournissent aussi une quantité considérable de meubles à l'exportation, il y avait encore de fort beaux morceaux d'ébénisterie de la manufacture de F. Gourdeau ; un jeu d'outils magnifiques fabriqués par un jeune canadien de St. Saviour, et des haches d'une trempe supérieure de M. Boivin, de St. Romuald. Si, avec cela, vous comparez les échantillons de la manufacture d'objets en caoutchouc, les chaussures de toutes espèces, les ciments, les vins de MM. Crépin et Paquet, les moulins à coudre, manufacturés dans la Province, les instruments aratoires fabriqués à Lévis, les machines à trier le sable magnétique, vous conviendrez que notre vieille ville, loin de rétrograder, comme on l'a prétendu, avance sûrement et rapidement même, vers une ère d'industrie et de commerce qui en fera l'une des villes les plus importantes de la Confédération sous ce double rapport. Depuis trois ou quatre ans surtout cette marche ascendante frappe tout le monde et attire l'attention des capitalistes étrangers qui commencent à voir tout le parti qu'on peut tirer de la position exceptionnellement favorable que la nature nous a donnée.

Le concours s'est terminé vendredi matin, le 15 du courant par l'exhibition des chiens.

Une avalanche de *setters*, de *pointers*, de *retrievers* et de *black and tan*, — suivant du moins les inscriptions — est venu s'abattre sur le terrain et se disputer le prix, en couleur, en nez ou en jarret.

Il paraît que cette partie de l'Exposition a été fort intéressante.

Somme toute, et malgré les petits contre-temps, qui ont

peut-être aigri quelque peu les opinions, l'Exposition Provinciale de 1871 a indiqué, d'une manière sensible, des progrès dans l'agriculture, l'élève des bestiaux, et surtout dans l'industrie. Ce sont exactement les trois points les plus importants.

Nous ne sommes pas exclusivement agriculteurs, ni exclusivement industriels. L'une de ces deux branches seule nous ferait végéter; les deux nous feront vivre et prospérer.

Rapport du Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec pour l'année 1869, et en partie pour l'année 1870.

A Son Excellence,

L'HON. SIR NARCISSE FORTUNAT BELLEAU, Chevalier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence mon rapport sur l'Instruction publique pour l'année 1869 et en partie pour l'année 1870.

Les statistiques générales de l'année 1869 offrent une augmentation de 1660 sur le nombre total des élèves des institutions de tout genre, et une augmentation de \$102,038 dans les contributions scolaires sur l'année précédente (1868.)

TABEAU du Progrès de l'Instruction Publique dans le Bas-Canada, depuis l'année 1853.

	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864
Institutions.....	2352	2795	2868	2919	2916	2995	3199	3261	3345	3501	3552	3604
Elèves.....	108284	119733	127058	143141	148798	156872	168148	172155	180845	188635	193131	196739
Contributions.....	\$165848	\$238032	\$249136	\$406764	\$124208	\$159396	\$498436	\$503859	\$526219	\$542728	\$564810	\$593964

TABEAU du Progrès de l'Instruction Publique dans le Bas-Canada, etc.—Continué.

	1865	1866	1867	1868	1869	Augmen- tion sur 1853.	Augmen- tion sur 1858.	Augmen- tion sur 1866.	Augmen- tion sur 1867.	Augmen- tion sur 1868.	Diminution sur 1868.
Institutions.....	3706	3826	3712	3913	3912	1560	917	86	200	"	1
Elèves.....	202648	206820	208030	212838	214498	106214	57626	7678	6469	1660	"
Contributions.....	\$597448	\$647067	\$728494	\$702819	\$894857	\$729009	\$135461	\$247790	\$166363	\$102038	"

Le tableau du nombre d'élèves apprenant les branches les plus essentielles de l'enseignement primaire offre une légère augmentation sur les chiffres de l'année précédente.

TABEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'enseignement primaire depuis l'année 1853.

	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	Augmentation sur 1853.	Augmentation sur 1868.	Augmentation sur 1864.	Diminution sur 1860.	Diminution sur 1864.
Elèves lisant bien.....	27367	32861	43407	46940	48833	52009	64362	67753	75236	77108	77676	75553	90491	95706	101166	101212	101264	73897	49163	25789	52
Elèves écrivant.....	50072	47014	58033	60086	61943	65404	80132	81244	87115	92572	97086	99551	109161	111703	112101	112221	113105	65033	47701	13751	884
Apprenant l'arithmétique simple.....	17281	22897	30631	48359	52845	55847	63514	63341	69519	74518	75719	84197	83930	84201	84544	85200	85317	67056	29470	1120	108
Do Do composé.....	12428	18073	22380	23431	26643	28196	30919	31758	41812	44357	45727	46529	52892	53726	54660	54737	54804	42376	26608	8273	67
Do Do la tenue des livres.....	709	1976	50102	5500	6689	7135	7319	9347	9614	9630	9915	10381	10430	10825	10852	10903	10903	4214	12858	51
Do la Géographie.....	42185	13326	17700	30134	33606	37847	45393	40462	55071	56392	60585	66412	64718	64098	65616	65633	66112	53927	28265	300	479
Do l'Histoire.....	6738	11480	15520	17580	26147	42316	45997	46324	51095	54461	59024	60804	71253	71453	71965	71972	72204	65466	29888	5310	232
Do la Grammaire Française.....	15353	17852	23260	29329	30067	43307	53452	54214	50426	61312	65913	68864	76097	76264	76990	77011	77527	62174	34220	8963	526
Do la Grammaire Anglaise.....	7000	7097	9004	11824	12074	15348	19773	26073	27904	28164	27358	29428	30468	30048	31748	31808	31914	24848	16560	2486	106
Do l'Analyse grammaticale.....	4412	9233	16439	26310	34064	40733	44466	46872	49460	50853	52244	60311	60237	66341	68172	68288	68192	64080	27750	8181	204

Comme l'indiquent les deux tableaux qui suivent, l'augmentation totale des contributions scolaires a été de \$102,037.00 sur 1868; cette augmentation provient surtout de celle des cotisations pour construction d'édifices; elle est due en partie à la construction de très-remarquables édifices dans la cité de Montréal par les commissaires d'écoles catholiques et protestants, et à l'augmentation des contributions scolaires de cette cité en vertu de la nouvelle loi.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction Publique dans la Province de Québec de 1856 à 1869 inclusivement.

Années.	Cotisation pour élever la subvention.		Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.		Rétribution mensuelle.	Cotisation pour constructions d'édifices.		Total prélevé.		
	\$	cts.	\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	
1856	113854	87	93897	90	173488	98	25193	80	106765	55
1857	113887	08	78791	17	208692	37	22928	63	424209	25
1858	115485	09	38372	69	231192	65	24845	22	459396	65
1859	115732	51	109151	96	251498	44	22983	57	498436	48
1860	114424	76	123939	64	249717	10	15778	23	503859	73
1861	113969	29	130569	92	264989	11	17900	00	526219	82
1862	110966	75	134033	15	281980	23	15798	84	542728	97
1863	110534	25	134883	50	307638	14	11749	76	564810	65
1864	112158	34	144515	61	321037	39	15553	12	593264	37
1865	112447	09	147158	23	324801	87	13941	57	597448	76
1866	113657	35	153732	98	356991	53	22985	32	637067	18
1867	113969	64	196098	58	394068	37	24417	48	728494	05
1868	113790	64	178174	02	452868	69	47986	17	792819	52
1869	123625	44	201211	99	472573	70	97416	03	894857	18

TABLEAU du nombre des Elèves qui ont fréquenté les Ecoles Normales.

Années scolaires.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			Nombre d'élèves instituteurs.	Nombre d'élèves institutrices.	Grand Total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1re. Sess. 1857.	18	5	25	30	22	32	35	25	79
" 1857-58.	46	7	63	70	36	40	76	85	102	192
" 1858-59.	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
" 1859-60.	53	9	72	81	40	51	94	102	126	228
" 1860-61.	52	5	56	61	41	53	94	98	109	207
" 1861-62.	41	10	58	68	39	52	91	96	110	200
" 1862-63.	57	8	72	80	39	52	91	104	124	228
" 1863-64.	56	7	67	74	34	49	83	41	116	157
" 1864-65.	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
" 1865-66.	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
" 1866-67.	41	2	73	75	43	55	98	86	128	208
" 1867-68.	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
" 1868-69.	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
" 1869-70.	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284

TABLEAU indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation ou de diminution entre 1o. 1864 et 1863, 2o. entre 1865 et 1867, 3o. entre 1866 et 1865, 4o. entre 1867 et 1866, 5o. entre 1868 et 1869, 6o. entre 1869 et 1868.

	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		Total de l'augmentation.	
Augmentation de 1864 sur 1863	1654	09	9627	11	13399	16	3893	36	28153	72
Augmentation de 1865 sur 1864	288	75	2642	62	3768	67
Diminution de 1865 sur 1864	2511	55	4184	39
Augmentation de 1866 sur 1865	1210	26	6574	70	31733	36	9943	75	49618	40
Augmentation de 1867 sur 1866	252	29	42365	84	37376	84	1434	14	81426	87
Augmentation de 1868 sur 1867	58800	32	23368	71	64325	47
Diminution de 1868 sur 1867	119	00	17924	56
Augmentation de 1869 sur 1868	9834	82	23037	97	19705	01	49459	86	102037	66

Les rapports de MM. les directeurs des Ecoles Normales indiquent les succès constants de ces institutions. Les tableaux suivants font voir le nombre d'élèves qu'a eus chaque école chaque année depuis son établissement, et le nombre de diplômes des deux grades accordés.

DIPLOMES octroyés aux élèves des Ecoles Normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Diplômes octroyés.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			Nombre d'élèves instituteurs.	Nombre d'élèves institutrices.	Grand Total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies...	27	16	10	26	30	30	73	10	83
Ecoles Modèles	120	21	157	178	101	140	241	242	297	539
Elémentaires	101	34	383	417	56	186	242	191	569	760
Totaux....	248	71	550	621	187	326	613	506	876	1382

Dans mon rapport de l'année dernière, j'ai cité des extraits des rapports de MM. les directeurs des Ecoles Normales constatant qu'une très-forte proportion (aussi forte que dans aucun autre pays) des anciens élèves de l'école normale se livrent à l'enseignement.

Les extraits suivants des rapports de cette année prouvent qu'il continue d'en être ainsi.

M. l'abbé Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, dit dans son rapport ce qui suit :

" A la fin de l'année scolaire, j'ai eu l'honneur de vous présenter :

Pour le diplôme Académique.....	2 élèves
" " " d'Ecole Modèle.....	9 "
" " " d'Ecole Élémentaire.....	7 "

En tout.....18 élèves.

" Sur ce nombre, 7 seulement ont consenti à prendre des écoles, les autres ont préféré continuer leurs cours, dans le but d'obtenir un diplôme supérieur. D'un autre côté, je n'ai jamais reçu autant de demandes d'instituteurs. Elles me sont venues des principaux villages des divisions de Montréal, St. Hyacinthe et Ottawa. J'ai surtout regretté de n'en pouvoir fournir à quelques localités Canadiennes et Catholiques de la Province d'Ontario. Ce fait, joint à celui qu'il s'est présenté un nombre plus considérable que d'habitude d'aspirants pour l'année scolaire 1870-71, me semble très-significatif."

A continuer.

Académie de Musique de Québec.

Les premiers concours de l'Académie de Musique de Québec ont eu lieu jeudi, 25 août, à l'école normale-Laval, sous la présidence de M. Ernest Gagnon, directeur de l'Académie. Le lendemain, dans une séance solennelle et publique, les candidats heureux ont reçu leurs diplômes de la main de l'honorable ministre de l'instruction publique, M. Chauveau. Nous publions ci-dessous un extrait du compte-rendu officiel de cette séance, qui fait connaître les noms des concurrents sortis victorieux de la lutte. L'Académie de Musique de Québec a été formée en corporation par un acte passé à la dernière session de la législature de Québec, sur pétition de MM. Ernest Gagnon, Frédéric William Mills, l'abbé Pierre Lagacé, Arthur Lavigne et quelques autres.

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE, 25 août 1871.

Présidence de l'honorable M. P. J. O. Chauveau, premier ministre et ministre de l'instruction publique.

Sur recommandation du jury pour le concours d'orgue, un diplôme de Membre de l'Académie est accordé à M. Napoléon Crépault.

Sur recommandation du jury pour le concours de solfège et chant, des diplômes de Membres de l'Académie sont accordés à MM. Louis Leclerc, Ephrem Dugal et Clodomir Delisle, et un diplôme de Gradué à M. Petrus Plamondon.

Sur recommandation du jury pour le concours de violon, un diplôme de Membre de l'Académie est accordé à M. Narcisse Hamel, et un diplôme de Gradué à M. Arthur Lavigne.

Sur recommandation du jury pour le concours de piano, des diplômes de Membres de l'Académie sont accordés à Mademoiselle Sophie Bradshaw et à M. Cléophas Dussault, et des diplômes de Gradus à Mademoiselle Héloïse Desrochers, à Mademoiselle Marie Desrochers et à M. Napoléon Crépault.

L'article XVII^{ème} des Règlements et Constitution de l'Académie de Musique de Québec a été autorisé, des diplômes de Lauréats de l'Académie sont accordés à MM. Paul Letondal, J. A. Fowler et Octave Pelletier.

ARTHUR LAVIGNE,
Secrétaire A. M. Q.

Ecoles des Sciences appliquées aux Arts.

Nous publions dans nos colonnes d'avis officiels, un rapport du Ministre de l'Instruction Publique, approuvé par le Lieutenant-

Gouverneur en Conseil, au sujet de l'établissement d'écoles de sciences appliquées aux arts. Ce n'est là qu'un commencement, et nous formons des vœux sincères pour que quelque institution catholique de Montréal fasse avec le gouvernement un contrat semblable à celui que vient de faire l'Université Laval. Nous croyons aussi cette œuvre susceptible de plus grands développements et nous ne doutons pas que le gouvernement et la Législature, quand les ressources de la Province le permettront, ne soient prêts à aller plus loin dans cette direction.

L'inauguration des Cours de science appliquée, à l'Université Laval, coïncide agréablement avec celle de la grande académie commerciale des Commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal, dont nous parlons dans un autre article ; et nos lecteurs trouveront dans la seconde partie du rapport du Ministre de l'Instruction Publique, dont nous commençons la publication, des remarques qui feront voir quel intérêt le département a pris à ces mesures importantes.

Académie Commerciale Catholique de Montréal

SOUS LA DIRECTION DE M. D. E. ARCHAMBAULT, PRINCIPAL,
RUE DU PLATEAU.

L'ouverture des classes a eu lieu Lundi, le 11 Septembre courant, dans la Nouvelle Ecole que MM. les Commissaires Catholiques ont fait ériger sur le Plateau.

Cet édifice qui, par son architecture sévère mais imposante et par son site magnifique, fait l'admiration de tous ceux qui le voient, est un monument élevé à la gloire du Commerce et de l'Industrie.

Messieurs les Commissaires ont cru répondre à un impérieux besoin et à l'attente de la population catholique de la cité de Montréal en n'épargnant aucune dépense nécessaire pour mettre cette école au rang des premières institutions commerciales du pays et pour en faire un séjour aussi agréable qu'utile pour la jeunesse, sous le double rapport du confort et de l'hygiène; salles spacieuses, ameublement commode, système de chauffage et de ventilation perfectionné, etc., etc.

L'attention la plus scrupuleuse a été apportée au choix des Professeurs qui seront toujours en nombre suffisant pour le besoin des classes.

L'Académie Commerciale a pour but spécial de préparer les élèves qui suivent ses cours à toutes les branches du Commerce et de l'Industrie.

Le grand nombre de Canadiens et d'Anglais qui la fréquentent constamment, en fait une des écoles les plus favorables à l'étude pratique de la langue française et de la langue anglaise qui y sont enseignées par les Professeurs les plus compétents.

L'Académie ne peut prendre aucun engagement, quant à l'avenir des élèves qui désirent trouver une position à la fin de leur études; mais elle regarde comme un devoir de continuer toujours et partout son patronage à ceux qui s'en montrent dignes, et de seconder leurs efforts par tous les moyens en son pouvoir. Ses relations avec les principales maisons de commerce de Montréal et le concours cordial des amis de l'institution lui rendent presque toujours ce devoir très-facile.

Revue Mensuelle.

Toutes les actualités du mois de septembre, pour notre Province du moins, sont jetées dans l'ombre par l'Exposition qui vient d'avoir lieu. On n'a vu que cela, on ne parle que de cela.

Les premier prix, les deuxième prix, les troisième prix se rencontrent, causent amicalement ou se querellent, s'embrassent ou se donnent des crocs-en-jambe; n'importe, cela amuse; les gens en jasetent tout le jour et toute la soirée. Les plus enthousiastes en rêvent jusqu'au matin.

En somme, il y a de quoi occuper la ville et les campagnes pendant nos ennuyeuses soirées d'automne, et je suis certain qu'on en profitera.

A en juger par l'énorme quantité de personnes qui circulent chaque jour dans les rues et sur le terrain, il est difficile de croire qu'un seul de nos lecteurs y ait manqué.

Si cependant cet infortuné existait, il trouvera dans une autre colonne un petit compte-rendu qui lui fera regretter singulièrement son apathie.

Il verra d'ailleurs qu'il a perdu une occasion comme il s'en rencontre peu souvent surtout dans le district de Québec.

Cependant, après les pas de géant que notre bonne ville vient de faire, depuis un an, dans la voie du progrès et de l'industrie, on peut espérer et même être à peu près certain que la chose arrivera encore avant longtemps.

C'est dans ce mois qu'a eu lieu à l'Université Laval l'ouverture solennelle d'un cours de sciences appliquées aux arts.

On ne se rend peut-être pas compte de toute l'importance et de toute l'utilité pratique de cette branche d'instruction. Si l'on ne comprend pas tout ce qu'elle peut produire, il est dans tous les cas facile de saisir ce que son absence empêche d'accomplir.

Il est à remarquer que dans notre pays, il n'y a presque pas d'entreprise considérable, importante, dont la direction ne soit confiée à un étranger. Cherchez dans nos principales usines, sur nos chemins de fer, faits ou en voie de complément, dans la construction des aqueducs ou des ponts d'une grandeur plus qu'ordinaire, vous verrez presque toujours un étranger, des États-Unis ou de l'ancien continent, faire les plans, organiser l'ouvrage et surveiller la construction.

Pourquoi ce fait regrettable? Parce que nous manquons de science pratique, de science appliquée; parce qu'enfin, il existe dans notre instruction, dans l'ensemble de nos connaissances acquises, une lacune que le cours inauguré à l'Université Laval est appelé à combler.

Les sciences appliquées aux arts, voilà ce qui nous fait défaut. Le talent, les aptitudes, les occasions même, nous avons tout ce qu'il faut pour arriver; il ne nous manquait plus que cette dernière chose—science appliquée—que je pourrais appeler le fil de conduite.

Comme un étranger en face d'une immense bibliothèque, dont il n'aurait pas le catalogue, nous perdions notre temps à chercher à tâtons, à déchiffrer des titres; nous n'avions pas de catalogue, d'index. Ce cours sera notre index et un index précieux.

Maintenant que le pays—et surtout notre ville—se lance dans la voie des manufactures, de l'industrie et des chemins de fer, cette étude des sciences appliquées aux arts sera pour nous d'un secours inappréciable et nous permettra de pouvoir travailler un peu plus pour nous et par nous sans être obligés de compter aussi largement sur les secours de l'étranger.

L'Université Laval et le gouvernement de cette Province, par cette simple action, ont fait plus pour le pays qu'il n'est possible peut-être de le comprendre maintenant; l'avenir seul donnera la mesure du bien que cette œuvre est appelée à produire.

Après cela, nous avons une nouvelle pénible à enregistrer. Le Saguenay, ce beau pays si fortement éprouvé le printemps dernier, vient encore de subir un malheur. Sa récolte était belle; la terre encore fumante avait paru vouloir, par une moisson abondante, se faire pardonner les dévastations de l'an dernier; la joie était presque revenue au cœur du colon, quand une de ces gelées terribles—fréquentes surtout en octobre—à devancé le temps et est venue, dans une seule nuit, anéantir pour plusieurs tout le travail de la saison passée, tout l'espoir de la saison prochaine.

Voilà deux épreuves bien rapprochées l'une de l'autre pour cette jeune contrée, et le vent du malheur semble, pour ainsi dire, souffler sur elle le chaud et le froid. Espérons cependant que l'étendue de cette seconde catastrophe est moins grande et moins générale qu'on ne l'avait dit d'abord, ce que des nouvelles plus récentes nous permettent de supposer.

Le vent de la colère qui a dévasté la France depuis un an vient aussi de souffler un de ses terribles tourbillons sur les Antilles Françaises.

Un premier incendie a éclaté à la Pointe-à-Pître, (Gundeloupe), dans la soirée du 12 juillet, détruisant douze maisons.

Dans la soirée du dix-huit au dix-neuf du même mois, le feu s'est de nouveau déclaré et s'est propagé avec une effrayante rapidité, sous l'influence d'une forte brise, dévorant à la fois les quartiers situés dans la direction de l'Est à l'Ouest, jusqu'aux faubourgs de la Petite-Terre, et ceux placés dans la direction du Nord au Sud. Au bout de quelques heures la Pointe-à-Pître n'était plus qu'un immense brasier.

Tous les magasins formant la ceinture des quais, toutes les maisons garnissant les rues les plus importantes, l'hôtel du gouvernement, celui de la Banque, les écoles communales, les principaux bureaux publics ont été la proie des flammes.

Les fonds de la Banque, du Trésor et des caisses publiques ont été sauvés. Personne n'a péri.

Ce sinistre est très-probablement le résultat d'une imprudence. L'ordre n'a pas été troublé un seul instant; la population a fait son devoir et a montré un courage et une résignation admirables.

Cela n'empêche pas que le désastre ne soit complet. Dans le premier moment, les âmes les mieux trempées ont faibli. Ce second malheur a moins de trente années d'intervalle, en effet, quelque chose d'effroyable.

Cependant, il faut espérer que la ville se relèvera encore de ce coup terrible. Jusqu'à ce jour, tout ce qu'il était humainement possible de faire pour venir en aide aux infortunés habitants a été fait par le gouvernement de l'île, et les premières douleurs sont calmées.

Un autre sinistre, à la date du 22 août est venu s'abattre sur l'île St. Thomas, possession Danoise dans les Indes occidentales. L'ouragan a signalé son passage par la démolition de toutes les maisons, à peu près. La tourmente a ainsi duré depuis une heure jusqu'à 5 heures de l'après-midi. Il y a eu alors un repos d'une heure, après quoi elle s'est déchaînée avec une nouvelle furie et, deux heures durant, a balayé l'île avec une force indicible. Pendant l'ouragan, il y a eu plusieurs secousses de tremblement de terre qui ont ajouté à l'horreur de la situation. Il n'y a plus une seule maison debout. Dans un seul District, quelque six mille personnes sont sans abri. Cent cinquante ont été tuées, blessées, écrasées, affreusement mutilées. La désolation est générale.

Laissons maintenant l'Océan pour jeter un regard discret chez nos voisins de la République où tout n'est pas rose non plus.

Les fraudes des représentants et employés municipaux à New-York continuent à occuper l'attention publique. La ville est mal à l'aise, s'agite, se secoue. Toute la population dernièrement encore s'est réunie dans une assemblée monstre pour protester contre cet état de choses et aviser aux moyens de s'en tirer.

Au milieu de toutes ces agitations, de ces protestations et de ces menaces, les décalcataires seuls semblent garder leurs esprits et vivent le plus tranquillement du monde. Ils continuent à fumer leur cigare et à percevoir leur salaire, refusant de résigner leur emploi et attendant pour faire cette démarche—de mauvais goût suivant eux,—qu'on leur force franchement la main.

Tout n'est pas fini cependant; nos voisins viennent d'avoir une nouvelle alerte. Le tocsin a commencé au département des Postes où un déficit de \$115,000 attend encore une explication plausible pour ne pas se voir appliquer un qualificatif plus sévère. Presque dans le même temps l'alarme a été donnée à Washington où une petite combinaison d'un certain colonel Hodges, pratiquée depuis 1864 est venue se trahir indistinctement aux yeux du public par une perte sèche d'un demi-million.

Le Colonel avait la dangereuse habitude de jouer à la hausse et à la baisse aux dépens des deniers publics.

Espérons que son dernier succès le corrigera.

Le dernier soubresaut a été l'annonce du haut du Banc, par le juge Bedford, d'un complot ayant pour objet le brusque retrait de la circulation d'une immense quantité d'or.

La chose s'est cependant calmée depuis et les spéculateurs espèrent qu'il n'arrivera rien de fâcheux. Peut-être l'action prompte et énergique du juge Bedford est-elle pour beaucoup dans ce résultat.

Ce mois rappelle un anniversaire douloureux pour la France. C'est le 2 Septembre 1870 qu'a eu lieu la trop fameuse capitulation de Sedan, par laquelle la France perdait au moins un tiers de ses meilleures troupes dont elle avait pourtant un si pressant besoin.

Le même coup renversait l'empire et la dynastie Napoléonienne et livrait la France épuisée et terrifiée aux mains des patriotes de la République du 4 Septembre.

Le présent mois de Septembre, hélas! n'est pas beaucoup plus favorable à cette pauvre France.

Elle sort lentement des griffes ennemies pour tomber morceau par morceau au bras de ses enfants dénaturés qui ne valent pas mieux, souvent moins que les Prussiens.

Depuis la chute de l'empire, elle cherche une forme de Gouvernement, dans tous les rêves les plus exagérés, dans toutes les conceptions les plus exaltées enfantées par la Révolution.

Malheureusement, chacun voudrait à son tour goûter au pouvoir, exercer l'autorité, ne fut-ce que pendant un jour. Rochefort est séquestré, mais ses idées courent les rues; et on sait ce qu'elles peuvent produire.

Il n'y a que sur un point qu'on semble s'accorder, c'est lorsqu'il s'agit de donner à l'empereur tombé le coup de pied de l'âne. Pour cela tout le monde est prêt.

Vous rencontrez peu de courages assez solides pour oser affronter l'aigle planant au dessus des têtes; mais vous trouverez toujours trop de corbeaux pour se disputer son cadavre, s'il vient à tomber.

Suivant nous, la France est aujourd'hui dans une position aussi critique, plus critique même qu'elle ne l'a jamais été.

Le matérialisme est au fond de tout, et semble devenir la base de tout. Les grands principes s'en vont, la force brutale régné partout.

Le journal "la Liberté" dit avoir reçu le 14 août une lettre que nous reproduisons un peu plus bas. La chose a été prise au sérieux par un grand nombre; l'impression générale cependant—suivant le *Courrier des États-Unis*—est que "la Liberté" a été la victime de quelque mauvais plaisir. Il lui semble impossible en effet de croire que le crime puisse atteindre ce degré d'impudence. Nous ne sommes pas de cette opinion; nous espérons que la lettre de l'Internationale sera effectivement une muraille plus antérieure dans ses résultats, mais nous croyons fermement que ceux qui l'ont écrite ont pris la chose au sérieux. La conduite des Pétroleux, d'ailleurs, n'est pas beaucoup au-dessous du style de "l'Internationale," quo voici:

"A la Rédaction de la "Liberté."

"Deux cent mille citoyens de Paris, 4,000,000 de citoyens en Europe, sont membres actifs de l'Internationale."

"Vous êtes sommés de mettre fin à vos diatribes contre les membres de la commune, sous peine de mort."

"Les sergents de ville, les gardes de Paris et leurs familles sont tous

“ condamnés à mourir, par le Conseil Suprême de l'Association, avant un an, ainsi que tous les officiers des Régiments-bourreaux.

“ Les capitalistes sont condamnés !

“ Nous sommes le Nombre ! Nous sommes la Force !

“ La discipline s'organise.

“ La vieille société doit périr ; elle périra ! Pas un cheveu ne tombera de la tête des membres de la Commune, ou gare le massacre immédiat !

“ L'Internationale,

“ La maîtresse de l'Europe.”

Il n'y a pas moyen d'afficher un cynisme plus cassant.

Il est évident que si l'Internationale avait les serres aussi étendues que les désirs, le monde n'aurait qu'à se bien tenir sur son axe.

Dans son petit rayon cependant elle produit ses fruits.

La violation et le ravage des maisons religieuses, le système d'instruction obligatoire sur une échelle et dans ces conditions inouïes jusqu'à présent, sont les premiers fleurons de sa couronne autocratique.

Les Prussiens tuaient à coups de fusil ; l'Internationale frappe par derrière ou empoisonne sourdement.

A l'heure qu'il est, toutes les attentions sont concentrées sur les rencontres de Guillaume et de l'Empereur d'Autriche, et il n'est pas besoin d'être bien avant dans les secrets des chancelleries d'Autriche et d'Allemagne pour affirmer que l'entrevue d'Ische et les colloques de Gastein intéressent l'Europe tout entière, et que les deux Empereurs ont pour but principal et commun l'agrandissement et la délimitation définitive de leurs États.

Imaginer que l'Empereur d'Autriche et l'Empereur d'Allemagne se sont rencontrés pour liquider l'affaire d'un banquier en suspension de paiements, c'est méconnaître l'importance des événements qui se sont succédés depuis quelques années et se tromper singulièrement sur la situation que ces événements ont faite aux principaux États de l'Europe.

Depuis la reconstitution de l'Allemagne sous la suprématie de la Prusse, en 1866, l'Autriche s'est sentie considérablement affaiblir par les scissions politiques qui se sont opérées dans son sein, et qui ont renforcé la Prusse à ses dépens.

Quant à cette dernière, elle n'a jamais eu qu'un but qu'elle poursuit d'ailleurs avec une rare persévérance : l'unité de l'Allemagne, l'union rigoureuse, absolue de toutes les populations allemandes.

L'Autriche est donc en grand danger de perdre les six millions d'Allemands qui habitent sur la rive droite de la Leith.

Il faut, en conséquence, qu'elle cherche quelque part en Europe des compensations pour ces provinces allemandes qui vont lui échapper. Car, suivant les savants d'Allemagne, la supériorité physique et morale de la race germanique sur toutes les autres races du globe est maintenant établie, et tout ce qui parle allemand doit se précipiter, par une gravitation naturelle, dans la servitude prussienne, résumé final de toute grandeur.

Dans tous les cas, l'attention, ou plutôt les convoitises des deux puissances paraissent dirigées sur le bas Danube.

L'Italie favoriserait ces vues et aurait adhéré aux plans de l'Autriche et de l'Allemagne.

Pour faire échec à ces menaçants projets on parle d'une alliance entre la France et la Russie. On dit même que cette dernière puissance fait des frais d'armement considérables. Il est vrai qu'elle est directement intéressée à cause des territoires allemands qu'elle possède sur les bords de la Baltique.

Quoiqu'il en soit, la majeure partie des prétendus faits que l'on annonce ne sont encore que des conjectures qui ne se réaliseront que plus tard, peut-être jamais.

D'un autre côté toutes ces choses peuvent arriver et alors la guerre franco-prussienne ne serait rien auprès de l'épouvantable conflit qui ébranlerait toute l'Europe.

Revenons à cette pauvre France qui, après tout, nous intéresse beaucoup plus que le reste du continent.

M. Thiers continue à y maintenir son pouvoir au prix de tous les sacrifices et des efforts les plus pénibles.

Au milieu d'une assemblée qui, aujourd'hui lui vote une confiance sans limites et demain le chicane rudement sur le détail le moins important, il lutte avec une constance et une énergie que son grand âge rend encore plus remarquables.

L'évacuation du territoire par les Prussiens se fait lentement mais sûrement à mesure que l'indemnité se paye.

D'autre part et pendant que les Prussiens laissent la France, les Alsaciens, la mort dans le cœur, quittent leur pays.

Les usines des villes restent aux vainqueurs, mais les ouvriers en sont partis. Ces pauvres gens, dont plusieurs parlent à peine quelques mots de français, à bout de ressources et ne voulant à aucun prix renoncer à leur ancienne patrie, vont en France, solliciter du travail, suppliant qu'on les occupe à n'importe quel prix.

Quand finiront toutes ces tristesses, Dieu seul le sait. Espérons que ce sera bientôt.

Il nous est agréable de pouvoir dire en attendant que le tribunal constitué spécialement pour juger les *Pétroleuses*, à Versailles, a condamné quatre de ces femmes à mort, une à la réclusion perpétuelle et une autre à un emprisonnement de dix ans.

Il faut avoir de la charité chrétienne ; mais il y a de ces monstruosités pour lesquelles la tolérance est une faiblesse, la pitié, un crime.

Il nous reste maintenant à compter les absences douloureuses que la mort a créés dans nos rangs.

Le premier coup a été frappé au Séminaire de St. Sulpice, à Montréal. Un de ses membres, le Rév. M. Luc Pellissier s'est éteint dans la cinquante cinquième année de son âge, et dans la vingt-septième de son sacerdoce. M. Pellissier, né dans le diocèse d'Annecy, en Savoie, était venu en Canada en 1849. Il passa quelques années dans le professorat au Collège de Montréal, puis il fut chargé de la desserte de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, subséquemment de celles des églises St. Jacques et St. Joseph, et en dernier lieu de la direction de la Mission du Lac des Deux Montagnes.

A son arrivée de France, il fut appelé à desservir l'église Notre-Dame. On se rappelle le zèle qu'il apporta à la tâche ardue qui lui incombait. Doué d'un caractère d'une uniformité égale à son esprit, M. Pellissier fut l'ami de tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître. Appelé plus tard à la cure de l'église Notre-Dame de Bonsecours, il s'appliqua à restaurer cette église si remplie de souvenirs religieux, et réussit à lui rendre son ancien prestige. La foule accourut, attirée par ses entretiens familiers et l'excellente musique d'un chœur formé par ses soins et composé des premiers artistes-amateurs de Montréal. M. Pellissier présida à la reconstruction de l'église St. Jacques, dont il fut nommé curé. De là, il fut appelé à desservir l'église St. Joseph, de la rue Richmond. Sa santé déjà ébranlée reçut ici ses derniers coups ; il succomba avec cette résignation qui fut l'apanage de sa vie. M. Pellissier emporte dans la tombe les regrets de tout Montréal ; sa vie a été celle d'un bon prêtre et d'un vertueux citoyen.

Il appartenait à une famille distinguée qui compte parmi ses membres le maréchal Pelissier, mort au service de la France, après s'être distingué sur les champs de bataille de la Crimée et d'Afrique.

Presque le même jour, et au même endroit, avait lieu le décès de Benjamin Moreau, écuyer, Juge de Paix, et l'un des officiers du Bureau du Protonotaire de Montréal.

Ce digne vieillard, avait, peu de jours auparavant, donné une dernière bénédiction à deux de ses fils obligés de s'éloigner, et dont l'un ex-zouave pontifical, fait partie de la courageuse colonie du Mégantic.

Montréal a encore fait une autre perte sensible, dans la personne de M. J. C. Brauneis, décédé à l'âge de 57 ans.

Il était né à Québec en 1814, d'une honorable famille allemande. Jeune encore il alla en Europe étudier son art et à son retour, sa brillante réputation le fit appeler à Montréal où il se fixa.

M. Brauneis était un musicien savant et surtout un professeur distingué. Il enseignait depuis beaucoup d'années dans les principales maisons d'éducation de Montréal, et il a formé un grand nombre d'élèves fort brillants.

Il était l'un des professeurs de l'École Normale Jacques Cartier. Il laisse une mémoire intègre et honorable et un souvenir précieux pour tous ceux qui l'ont connu.

Le village de l'Assomption a été aussi sensiblement affligé par le décès de l'Honorable Urgel Archambault, ancien conseiller législatif et marchand de ce lieu.

M. Archambault avait une position marquante dans le pays, tant par sa fortune que par son intelligence des affaires, et par son caractère si respectable dans la vie privée.

A Varennes, est mort à l'âge de 65 ans, après une maladie douloureuse d'un mois, le Colonel Joseph Prime LeMoine de Martigny.

M. de Martigny laisse un souvenir que ses nombreux amis garderont longtemps, en se rappelant toujours ses hautes qualités de gentilhomme hospitalier et de citoyen dévoué aux intérêts publics.

Il appartenait à deux des plus anciennes familles du pays.

Nous avons maintenant à dire un dernier mot d'adieu à notre regretté concitoyen le Docteur Painchaud, décédé à l'âge patriarcal de 84 ans.

M. Painchaud était un des plus anciens citoyens de notre ville et le doyen des médecins de la Province.

Esprit fin et observateur, il s'était fait une réputation, méritée d'ailleurs, d'homme spirituel et brillant dans les conversations.

Tout Québec se rappelle encore les intéressantes et spirituelles conférences que le Docteur donnait souvent à l'Institut, mais que certaines excentricités rendirent cependant plus scabreuses qu'il ne convenait.

De temps à autre, il éparpillait dans nos journaux de ces charmantes causeries pleines de verve et portant vivement l'empreinte de son esprit original et prime-sautier.

Il était de la phalange de nos anciens,—de ces hommes à l'esprit vif et solide, au cœur chaud, aux mœurs douces et agréables.

Il laisse une mémoire honorée par toutes les classes de la société Québécoise, qui avait appris à estimer en lui le médecin habile, l'homme aimable et obligeant, en un mot, le type du bon citoyen.

Une dépêche reçue au moment où nous mettons sous presse annonce la triste nouvelle du décès de l'Hon. Louis Joseph Papineau, à sa résidence de Montebello le 25 du courant.

Nous espérons pouvoir dans notre prochain numéro donner une biographie complète de cet homme illustre.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Après des débats et des démarches sans fin, le gouvernement Russe a donné le consentement nécessaire pour la création d'une sorte d'université pour le sexe féminin. L'initiative dans cette question a été prise par M. Solovieff, le célèbre historien.

Non-seulement les demoiselles, mais aussi les veuves et femmes mariées ayant une instruction scientifique préparatoire suffisante sont autorisées à suivre les cours de cet établissement. En premier lieu, on ouvrira qu'une faculté d'histoire-philologique ayant pour mission d'achever l'éducation des femmes pour l'instruction supérieure. D'autres facultés seront créées plus tard.

—Le conseil de l'instruction publique à Londres vient de publier son plan d'organisation des écoles primaires. Il propose de limiter à cinq heures par jour la fréquentation des classes. Les enfants qui n'assisteraient pas à la leçon de religion seront occupés pendant ce temps à d'autres études, parmi lesquelles figure le chant. Dans les écoles du premier degré, on enseignera aux garçons la tenue des livres, aux filles, la couture. Il y aura des écoles d'adultes, le soir, pour les élèves de 12 à 18 ans. Les châtimens corporels sont maintenus pour des cas exceptionnels. La Bible sera lue sans aucun commentaire qui puisse blesser l'opinion d'une secte quelconque, et l'histoire enseignée sans aucune explication qui puisse blesser la conscience, toutes choses à peu près impossibles. Il y aura aussi pour les degrés supérieurs un cours élémentaire d'économie sociale.

BULLETIN DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

—Jusqu'à la mort du czar Nicolas, la langue hébraïque avait été proscrite en Russie, et les imprimeries juives de Wilna et de Varsovie avaient été fermées en partie par les ukases du czar ou rigoureusement limitées à l'impression des livres de prières et du culte israélite. Depuis lors, la littérature juive a repris un certain développement, et un grand nombre de publications littéraires et même politiques ont vu le jour. C'est ainsi que dans le journal appelé *Muschachar*, se publient des romans en langue juive; en ce moment une étude intitulée: "Erreurs dans le chemin de la vie" (*Hathoh' E'darke hachojen*) retraced dans cette feuille les mésaventures et les hasards de la vie israélite russe, placée judaïquement entre les prescriptions contraires du thalmdisme et du chassidisme, des cabals juifs et des chefs de l'administration russe.

(*Lehman's Magazine.*)

On a découvert à Saint-Pierre le monument, ou plutôt le fac-simile du monument que le chapitre de la basilique doit faire exécuter, en bronze et en mosaïque, en mémoire du 16 juin. Un baldaquin en bronze doré, avec une colombe au centre du ciel, recouvrira la statue de Saint-Pierre, dont des millions de dévots ont usé l'orteil à force de le baiser. Au dessus de ce baldaquin, l'inscription suivante, en lettres dorées sur fond de bronze, sera encadrée dans le pilier.

Pio IX Pontifici Max.

Qui Petri annos

In Pontificatu romano

Unus aequavit

Clerus Vaticanus

Sacram ornavit aedem.

XVI kal. Quint. A. MDCCCLXXI.

Cette inscription sera surmontée d'un médaillon renfermant le portrait de Pie IX en mosaïque fine et soutenu par deux anges en bronze doré.

—*Suisse.*—Le chemin de fer du Righi a été ouvert dernièrement. S'élevant à une hauteur de 5,000 pieds, il a été construit sur le modèle du système du Mount Washington en Amérique, c'est-à-dire avec trois rails. Celui du centre est denté et correspond avec un engrenage fixé à la locomotive. Celle-ci a une chaudière verticale. Chaque train se compose de deux wagons portant 60 personnes. La machine pousse ou retient le train, et ne le tire pas, c'est-à-dire qu'elle est toujours du côté de la vallée. Les autorités fédérales et cantonales ont assisté à l'inauguration. Elle a été faite sans le moindre accident. Le service est déjà en pleine activité.

—Des essais nombreux faits à Berlin par les officiers du génie et le bataillon des gardes, sur une nouvelle matière explosive, appelée le *litho-fracteur*, et dont les qualités avaient déjà été constatées dans la dernière guerre, ont provoqué l'attention des ingénieurs anglais, et donné lieu à de nouvelles recherches et à de récentes expériences dans l'arsenal Woolwich. Ces essais ont été faits devant le directeur-général de l'arsenal, M. Brown, l'inventeur des torpilles; le capitaine Hervey, de la marine royale; le capitaine Eroy, directeur de la fonderie de canons de Londres; l'inspecteur général des mines de Hoskin et autres personnages notables. On les a entrepris tant en dehors de l'eau que sous l'eau, et il

a été démontré que la matière explosive en question est dans tous les cas et dans toutes les circonstances extraordinairement supérieure à toutes celles connues jusqu'à ce jour, qu'elle est éminemment propre aux usages de la guerre, de la mine, etc., et qu'elle ne perd rien de son efficacité, même en bouillant avec de la glaise, les trous de mine ou les fourneaux. Mais les expériences les plus intéressantes ont été celles qu'on a faites pour déterminer le degré de sécurité qu'offre le manèment du *litho-fracteur*, et son transport par chemins de fer.

A cet effet, on a placé cinq livres de *litho-fracteur* dans une caisse, et on a précipité cette caisse du haut d'un rocher de 50 mètres d'élevation. La caisse a été brisée en mille morceaux, mais le contenu n'a pas fait explosion.

Cinq autres livres de *litho-fracteur* ont été placés sur un tas de copeaux légers qu'on a allumés. La masse entière a été consumée, mais sans explosion.

Un wagon chargé de pierres a ensuite été disposé à la gare d'un chemin de fer d'une pente de non-huitième; un second wagon, garni au préalable d'une cartouche de *litho-fracteur* non amorcée, fixé sur les disques de contact du wagon a été lancé du haut de la pente contre le premier. Celui-ci a été jeté au loin, et l'autre a été brisé. La cartouche n'a point fait explosion.

Un autre essai du même genre, tenté en garnissant la cartouche non amorcée de pièces de fer, a donné le même résultat.

Ces diverses expériences ont mis en évidence ce fait: que la force explosive extraordinaire emmagasinée dans le *litho-fracteur*, ne se développe que lorsqu'il y a une amorce fulminante qui vient l'exciter.

—*Une Cure merveilleuse.*—On vient de découvrir, à Quito, une plante qui fem du bruit. Cette plante est connue sous le nom de "cumburango." Un homme était dévoré par un cancer, qui achevait de le faire mourir. Son épouse, pour le débarrasser de la vie et de ses souffrances, résolut de l'empoisonner. Elle lui administra en conséquence une dose du jus de cette plante, qui est un poison mortel. A sa grande surprise, —peut-être aussi à son vil regret, —son mari, au lieu d'en mourir, fut complètement guéri.

On vient d'envoyer cette plante à Londres, Paris et New-York, afin de la faire étudier par les savants.

—*Le fusil Canadien.*—M. Duval, de Laprairie, a inventé un fusil qui, dit-on, constitue une arme supérieure au chassepot et au fusil prussien. Voici en quels termes le *Daily News* de Montréal, parle de cette arme: "La Russie, l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Angleterre s'occupent de résoudre la question de savoir comment il faut organiser leurs armées et quelles armes elles doivent mettre entre les mains des soldats. Malgré les merveilles qu'il a produits à Sudowa et en France, le fusil à aiguille est mis de côté. Il a rendu des services, mais il a fait son temps. Pendant la prochaine guerre le soldat allemand se servira d'un fusil qui réunira les avantages du chassepot et du fusil à aiguille, et sera supérieur à l'un et à l'autre. En Russie on n'a confiance dans les fusils américains, et en Angleterre les Snider-Enfield et le Minié ont cédé leur place au Martini Henry. Quand on songe qu'il y a en Europe une foule d'excellentes écoles militaires, et que les officiers qui entrent dans les armées sont des hommes distingués par leur intelligence et que la science, le talent et toutes les ressources de l'art s'occupent de la fabrication des armes à feu, on ne pouvait guère s'attendre à ce que, dans un village obscur du Canada, un forgeron, n'ayant eu d'autre maître que lui-même, inventât un fusil qui promet de remplacer tous les autres. Le Martini Henry est le dernier produit de l'habileté anglaise, et le comité qui s'occupe des armes-à-feu portatives, déclare que c'est le *meilleur ultra* du genre. Cependant la carabine inventée par Duval, Canadien-Français, de Laprairie, lui est supérieure dans la simplicité et la facilité du manèment.

Pour charger et décharger le Martini Henry, cinq mouvements sont nécessaires; le Duval n'en requiert que trois. Le Martini Henry est sujet à éclater; à moins de beaucoup de prudence, et quand les soldats sont en rang, il est difficile de savoir s'il est chargé; le Duval est exempt de ce défaut, et il jouit d'une belle réputation. Il a été soumis à l'examen de l'officier du 600^e régiment chargé de la mousqueterie du régiment, et cet officier a fait un rapport en sa faveur au gouvernement anglais. Ce fait détermine sa valeur, mais il nous reste à savoir ce que décidera le gouvernement anglais. Les armuriers anglais regardent d'un oeil d'envie l'habitant d'une colonie qui peut leur donner une leçon dans leur art, cependant il est hors de doute que l'invention de M. Duval est fort ingénieuse et nous espérons qu'il recueillera la récompense qu'il mérite.

—Nous apprenons qu'une association vient de se former pour fabriquer un acier-Viger, du nom de son inventeur, M. Labréche Viger, de Montréal, qui a découvert ce que d'autres cherchaient depuis longtemps, un procédé chimique au moyen duquel on put convertir le sable magnétique en acier le plus pur. Il serait superflu de calculer les résultats que cette découverte va produire.

La compagnie débutera avec un capital de \$100,000. Eugène Chinié, écuyer, est nommé directeur pour Québec et George Duval, avocat, est nommé syndic.

Le sable magnétique que l'on a découvert en si grande quantité sur la

côte nord du Saint-Laurent va ainsi devenir une source de richesse immense pour le pays. La compagnie doit commencer dans quelques jours ses travaux d'exploitation et se propose d'établir une usine sur les bords de la rivière Saint-Charles.

— *Tableau Steréométrique Boullirigt : Nouveau système de toiser tous les Corps*— Segments, Troncs et Onglets de ces Corps, par une seule et même règle. — Le tableau dont les dimensions sont de près de 4 p. de hauteur sur 6 p. de longueur est en bois teint ou peint à fond noir. Fixés à la planche sont quelques 200 modèles en bois franc polts et huilés ou vernis à demande. Chaque petit modèle s'ajuste à la planche au moyen d'une cheville en fil de fer fixée au tableau, et telle qu'on peut facilement en détacher le modèle et le remettre à volonté.

Les modèles comprennent à peu près toutes les formes élémentaires qu'il soit possible de concevoir ou que fournirait par division ou décomposition un corps composé quelconque. C'est ainsi qu'on y trouvera tous les prismes et prismoides, cylindres et cylindroides droits ou inclinés, les troncs et onglets de ces corps; pyramides, cônes et conoides droits et inclinés avec leurs troncs et onglets; la sphère avec ses subdivisions en hémisphère, quart de sphère, demi-quart ou pyramide sphéroïde trirectangle, calottes ou segments, zones, pyramides, troncs et onglets; le sphéroïde ou ellipsoïde allongé ou aplati avec ses segments, moitié, quart, troncs, etc.; enfin, les fuseaux et leurs troncs, etc., y compris les futailles de toutes sortes; les polyèdres réguliers, anneaux concentrique et excentrique, et une foule d'autres formes pratiques et des plus variées mais qu'il serait trop long d'énumérer ici.

La nouvelle règle ou formule dispense de toute considération, de tout calcul préliminaire, quant à la nature, forme ou dimension du solide entier dont le volume à évaluer fait partie. Ainsi, quand il s'agit de caber par les règles ordinaires un segment, tronc ou zone de sphéroïde, par exemple, on a tout d'abord à s'enquérir des axes du solide pour les faire entrer en compte; mais par le nouveau système on procède de suite à évaluer la solidité requise en y appliquant directement la formule $(A + B + 4 S) \frac{1}{6} H$.

Aujourd'hui, il y a autant de règles diverses que de solides: une pour la prisme ou cylindre, une pour la pyramide ou le cône, une autre pour le tronc de cône ou de pyramide, une troisième pour la sphère, puis trois autres pour le segment, la zone et l'onglet de ce corps, encore une pour le sphéroïde avec des formules additionnelles et en nombre égal pour le segment, le tronc, l'onglet, suivant que le plan coupant est parallèle ou incliné au petit ou au grand axe ou à un diamètre quelconque du solide.

Eh bien! on peut maintenant mettre de côté toutes ces règles, toutes ces formules variées qu'il est impossible de retenir dans la mémoire et pour lesquelles il faut toujours avoir un livre à sa disposition; on peut mettre de côté toutes ces multiples formules avec les livres qui les contiennent, et armé du nouveau système s'attaquer à un solide quelconque pour en évaluer le contenu à l'aide d'une toute petite règle que l'on retient du premier coup, savoir: "à la somme des surfaces des bases opposées, ajouter quatre fois la surface intermédiaire et multiplier le tout par la sixième partie de la hauteur du solide."

Le calcul se réduit donc à celui des surfaces des bases opposées et de la section médiane ou intermédiaire, et c'est précisément à cette fin que doit servir le tableau dont il s'agit, où l'on verra de suite la forme du solide, la nature des surfaces qui lui servent de bases et, au moyen d'un trait ou ligne, la nature et les dimensions de la section, surface ou base à demi-distance entre les bases ou extrémités opposées du solide à estimer.

— *Commerce de bois.*— Nous lisons ce qui suit dans le *Boston Journal*:

Nous estimons à soixante-dix millions de pieds le bois qui vient du Canada et qui est enregistré à la Douane de Rouse's Point chaque été. Il est transporté dans des barges remorquées par des vapeurs et souvent on voit en même temps trois ou quatre remorqueurs traîner des barges chargées de planches. La plupart de ce bois vient de la vallée d'Ottawa et doit passer par un ou deux canaux, par l'Outaouais, le St. Laurent et le Richelieu avant de se rendre au Lac Champlain où il est déposé dans des clos immenses à Burlington, à Rouse's Point et d'autres places sur le lac et de là distribué dans le pays par les trains de chemins de fer et autres moyens de transport. La juridiction du district de la douane américaine du lac Champlain s'étend de Plattsburg sur le lac jusqu'à Malone du côté de la frontière septentrionale, mais les sept-huitièmes du revenu de la Douane sont reçus au Port de Rouse's Point. Durant la saison actuelle, le revenu des importations à ce port s'élève à \$2,000 par jour. Un riche citoyen d'Ottawa a établi un clos de bois à Rouse's Point et fait construire plus de 4,000 pieds de quai. Le site de cette place est de nature à attirer l'attention des capitalistes qui veulent faire le trafic du bois et ériger des moulins.

— *Puissance Explosive de la Poudre-coton.*— Quelques nouvelles expériences pleines d'intérêt ont été faites sur les propriétés explosives de la poudre-coton, à l'occasion de la construction du port de Saint-Hélène, à Jersey.

Pour obtenir une profondeur d'eau suffisante dans le port à la marée basse, il a fallu faire sauter un volume de rochers assez considérable.

Les charges de poudre-coton comprimée avaient été préparées par la Compagnie brevetée de la poudre-coton à Stowmarket, elles étaient renfermées dans de petites boîtes de fer-blanc imperméables, et leur poids variait de 5 à 10 livres. Les boîtes furent placées sous l'eau par un plongeur et allumées trois par trois au moyen d'un fil électrique. L'effet a été formidable.

Dans un endroit, deux boîtes de dix livres chacune et une de cinq, avaient été placées par le plongeur au pied d'un rocher détaché, et allumées ensemble par la batterie. L'explosion a projeté une colonne d'eau et des pierres à une grande hauteur, et on a calculé qu'environ 100 tonnes de rochers ont été détachées et renversées par ce seul coup.

Il n'a pas fallu plus d'une demi-heure pour faire sauter tous les rochers qui obstruaient le port.—*Journal des Villes et des Campagnes.*

FAITS DIVERS.

— *Télégraphie électrique.* — L'inauguration de la statue de Morse est un événement doublement remarquable, d'abord en ce qu'il consacre l'image de l'homme qui a doté l'humanité de la télégraphie électrique, et ensuite parce qu'il a été donné à l'inventeur de cette admirable découverte d'assister lui-même à cette inauguration: le fait est assez rare pour qu'il soit enregistré.

La statue élevée à Morse — comme inventeur et père du système télégraphique qui a pris son nom, et même, suivant le sentiment du peuple américain, du système général de la télégraphie électrique, — a été inaugurée le 10 juin à New-York, dans le Central Park.

La fête a été des plus brillantes. Des députations de tous les employés des télégraphes de l'Union Américaine et du Canada entouraient le monument; le voile qui le couvrait a été enlevé par le gouverneur du New-York, M. Hoffman, en présence du gouverneur du Massachusetts, M. Glavin; tous deux présidaient la cérémonie.

— *Angleterre.*— La reine Victoria vient d'accomplir la 34e année de son règne. Elle a succédé à son oncle Guillaume IV, le 20 juin 1837. Elle a célébré cet anniversaire en inaugurant le nouvel hôpital Saint-Thomas, érigé sur le bord de la Tamise, en face du palais des Chambres, qui est situé sur la rive opposée. Le nouvel édifice est un des plus beaux monuments de la capitale.

— Des nouvelles du docteur Livingstone ont été envoyées par le docteur Hirk à Miss Livingstone, fille du célèbre voyageur. Ces lettres sont en date à Zanzibar, du 20 avril 1871. A Ujiji, le docteur Livingstone s'est lié avec des Arabes qui ont été très-bienveillants à son égard, et il a, avec eux, visité Manema qui est à 200 milles à l'ouest du lac. Il a dû traverser avec ses amis le lac dans des canots.

— *Une femme captive parmi les Indiens pendant quarante ans.* — Il vient d'arriver à Détroit, venant de l'Est, une femme qui raconte ainsi son histoire, affreuse si elle est vraie dans tous ses détails. Elle fut prise avec son père et sa mère par un corps de Comanches, en juin 1823; mais ses parents achetèrent leur liberté et ils résident maintenant à St. Joseph, M..... Depuis ce temps jusqu'en juin 1870, elle demeura entre les mains des sauvages et fut soumise à toute sorte de tortures et d'indignités.

Elle épousa, à l'âge de 20 ans, David Ward, Irlandais, captif lui aussi.

Trois enfants naquirent de ce mariage. Ward, pour une offense, fut attaché au poteau et brûlé. Un jeune indien l'épousa. Il fut mangé par ses féroces compagnons; mais elle avait eu encore six enfants de ce mariage. Elle fut alors indignement traitée et elle vit périr ses enfants, et (chose horrible) on voulut la forcer de manger de leur chair et de marcher dans leur sang.

Sur son refus énergique, elle fut condamnée à mort pour le 14 juin 1870. Mais dans la nuit du 13, elle parvint à se sauver, et ce n'est qu'à avec mille dangers qu'elle put échapper à ses bourreaux qui s'étaient mis à sa poursuite.

— Le mariage du colonel Jérôme Napoléon Bonaparte, petit-fils de Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon Ier, avec Mme. Caroline Leroy Edgar, veuve de M. Newbold Edgar, a été célébré mardi de la semaine dernière, dans l'Eglise Ste. Mary, à Newport. La nouvelle dame Bonaparte est fille de son Samuel Appleton, qui était en son vivant un riche marchand à Boston, et petite-fille de Daniel Webster. Son premier mari, M. Newbold Edgar, est mort en 1869, pendant un voyage en Europe.

— A l'exposition provinciale à Québec, le nombre total des entrées était comme suit: département industriel, 355; chevaux, 150; bestiaux, 210; moutons, 175; race porcine, 75; volailles, 190; légumes, 180; laiterie, 180; instruments aratoires, 125; département horticole, 200.

— *Tué par des abeilles.*— Il y a quelques jours, dit la *Gironde*, un jeune homme, passant dans une forêt, aperçut un nid qui lui semblait fixé à une branche d'arbre. Par un mouvement de curiosité, il eut l'idée de plonger

sa canne dans cette masse; aussitôt des milliers d'abeilles se précipitèrent sur lui, et il eut bientôt les épaules, la figure et les mains couvertes de ces insectes, qui lui enfonçaient leurs aiguillons dans les chairs.

Le malheureux courut à une fontaine voisine, et, croyant se débarrasser de ces attaques et diminuer les affreuses douleurs qu'il ressentait, il s'y plongea la tête et les mains. Mais à peine voulut-il sortir la tête de l'eau pour reprendre haleine qu'il fut couvert par un nouvel essaim d'abeilles, et si grièvement martyrisé qu'il a succombé, après trois jours de terribles souffrances, aux blessures qu'il avait reçues.

— *Etats-Unis. — La fondation d'une cité.* — "En face du fort Yuma, sur la rive gauche du fleuve Colorado, s'élève une ville naissante, *Celara-lo City*, composée provisoirement d'une seule maison, mais fort ambitieuse et prétendant déjà au rôle d'une autre Babylone ou Memphis. C'est un de mes amis qui l'a fondée. En compagnie de quelques chercheurs d'or, il se rendait en Californie pour explorer une vallée minière. Arrivé sur le bord du Colorado, il fit signe au batelier du fort en lui demandant de passer sa troupe sur l'autre rive. — "Très-bien; mais il me faut 25 dollars pour ma peine," répondit le batelier, Allemand rusé qui exploitait non les mines, mais les mineurs. — Les voyageurs n'avaient point d'argent; mais, en gens avisés, ils font un signe d'assentiment, et s'essayant sur la berge, se forment en comité de salut public. — Une idée! Ils vont payer notre homme en lots de terrains à bâtir. Ils plantent des jalons, installent des théodolites, mesurent des distances et partagent le sol en carrés réguliers séparés par de larges rues; ils n'oublient point les places, ni le parc, ni les cimetières, ni les jetées sur le fleuve, ni l'embarcadère du bac à vapeur. Le dessinateur de la troupe numérote les lots sur la plus belle feuille de papier qui lui reste; il baptise la ville: c'est *Colorado-City*; elle n'attend plus que ses milliers d'habitants. Très-intrigué par tout ce mouvement, le batelier n'y tient plus; il vient étudier le plan, il s'enthousiasme, il demande à choisir les plus beaux emplacements; il veut surtout acheter le lot le plus rapproché de l'embarcadère. Enfin on cède à ses instances. On consent à lui vendre tout un quartier de la ville future au prix de 25 dollars le lot. Un chiffon de papier paye la traversée du groupe de chercheurs d'or yankees."

ANNONCES.

MADAME THIVIERGE

Ouvrira le premier Mai, à St. Félix du Cap Rouge, à sept milles de Québec, un Etablissement pour l'éducation d'une classe choisie de huit ou dix jeunes demoiselles. Les études comprendront l'Anglais et le Français dans toutes les branches enseignées dans une école modèle, la musique, le chant, les divers genres de Dessin, la Peinture Orientale et à l'huile, et la confection des ouvrages en cire, soit des fleurs, soit des fruits, etc.

Trois institutrices seront chargées de l'enseignement. Une Dame Anglaise sera à la tête des classes anglaises; une Dame Française enseignera la Langue Française; Madame Thivierge donnera elle-même des leçons de musique et de beaux arts.

CONDITIONS:

	Par terme 11 semaines.
Pension avec l'étude de l'Anglais et du Français.....	\$24.00
Musique.....	6.00
Peinture.....	6.00
Dessin.....	3.00
Un cours de leçon d'ouvrages en cire.....	8.00

La table sera copieusement servie, et Madame Thivierge donnera une attention particulière à la santé de ses élèves. Le Cap Rouge est admirablement situé et renommé par la salubrité de l'air. On engagera les élèves à prendre des exercices journaliers, et madame Thivierge sera tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux parents qui voudront bien lui confier le soin de leurs enfants.

Pour renseignements et plus amples détails, on pourra s'adresser à Madame Thivierge, Cap Rouge, Madame E. I. Dalkin, Cap Rouge, Révérend P. J. Drolet, Curé; C. W. Wilson, Ecuier, Rue St. Pierre, Québec; Robert J. Young, Ecuier, James Bowen, Fils, Ecuier, Rue St. Pierre, Québec, ou au Cap Rouge; J. B. Forsyth, Ecuier, Cap Rouge; Edson Pritch, Ecuier, St. Romuald.

Cap Rouge, 10 Mars, 1871.

DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBE C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2 50 en y ajoutant 40 centes pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

- J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
- J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
- E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
- JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Lucie de Rimouski.
- A. GAGNE, Maître de Poste de Kamouraska.
- R. OUELLET, " " L'Islet.
- F. H. GIASSON, " " L'Anc à Gilles.
- N. LEMIREUX, Ottawa.
- F. X. VALADE, Longueuil.
- L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DENEAU & ASSÉLIS, pourront s'adresser à M. L. M. CUEMAGIE, Libraire, Québec

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,
10, Rue St. Vincent, Montréal.

NOUVEAU COURS

DE

LANGUE ANGLAISE

SUJON LA

METHODE D'OLLENDORFF

A L'USAGE DES

ÉCOLES, ACADEMIES, PENSIONNATS ET COLLEGES

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

2de Edition, Revue et Corrigée

1 volume in-12. Cartonnage élégant avec dos en cuir.

PRIX A LA DOUZAINE - - - - \$4.00

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
Nos. 237 & 239, Rue St. Paul, Montréal.

Et chez tous les Libraires de la Province de Québec.

AUSSI:

La Clef des Exercices des ouvrages ci-dessus. Prix: 75 cts. l'exemplaire

NOUVEL ABRÉGÉ

DE

GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR L'ABBÉ HOLMES

SEPTIEME ÉDITION

Entièrement Revue, Corrigée et Considérablement Augmentée

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

Professeur d'histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$4.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires-Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR EUSÈBE SÉNÉCAL MONTRÉAL.